



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

599

LE
DOGME DE LA RÉDEMPTION

PENDANT
LES XI PREMIERS SIÈCLES DE L'ÉGLISE

THÈSE

Présentée à la Faculté de Théologie protestante de Montauban et publiquement
soutenue

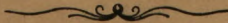
EN JUILLET 1869

PAR LÉONCE MALFRE DE GRATELOUP (LOT-ET-GARONNE)

Bachelier ès-lettres

ASPIRANT AU GRADE DE BACHELIER EN THÉOLOGIE

Elève des Facultés de Genève et de Montauban



MONTAUBAN
TYPOGRAPHIE DE VICTOR BERTUOT

Place impériale, 9

1869

T. G. 71 B Série I.

N^o 599
Digitized by Google

A MON CHER PÈRE
Pasteur à Lacépède (Lot-et-Garonne)

A MONSIEUR LE PROFESSEUR MUNIER
Recteur de l'Académie de Genève, Doyen de la Faculté de Théologie

Léonce Malfre.

A MONSIEUR LÉON VÈZE

Pasteur à Montauban

A MON CHER AMI ERNEST BERGUER

De Genève

Lionel Malfré.

EMPIRE FRANÇAIS

Université de France. — Académie de Toulouse

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE MONTAUBAN

PROFESSEURS

- MM. DE FÉLICE, * doyen Morale et éloquence sacrée.
NICOLAS, * Philosophie.
SARDINOUX, *. Exégèse et critique du N.-T.
PÉDÉZERT. Littérature grecque et latine.
BOIS, Hébreu et critique de l'A.-T.
MONOD. Dogmatique.
BONIFAS. Histoire ecclésiastique.

EXAMINATEURS

- MM. NICOLAS, * président de la soutenance.
DE FÉLICE *.
MONOD.
SARDINOUX, *.

La Faculté ne prétend approuver ni désapprouver les opinions particulières du candidat.

INTRODUCTION

I

Si tout ce qui touche de près ou de loin à la vie et l'œuvre de Jésus intéresse au plus haut degré le théologien chrétien dont la vie est consacrée à cet objet d'études, il n'est aucune partie de ce vaste de travail, aucun point de cet horizon sans limite auquel ses regards doivent se porter et ses efforts se centrer avec une sympathie plus marquée que le grand fait de la Rédemption : c'est que sous le saint et le chrétien et sous le docteur l'homme, c'est-à-dire le pécheur ; le pasteur est une intelligence sans doute avant tout il est une conscience, et comme tel il a conscience de son imperfection et de sa misère en attendant qu'il trouve au dedans de lui des aspirations vers un état meilleur, vers un ordre idéal qui est le monde de la sainteté ; et cette sphère supérieure, cette atmosphère sereine et pure est le lieu desquelles il reconnaît bien que son âme a été appelée à se mouvoir, pour lesquelles son

avait été formé, la triste expérience lui découvre tous les jours davantage qu'il en est sorti, que chaque pas dans la vie l'en éloigne un peu plus : — Aussi, dans l'étude du christianisme sépare-t-il deux éléments parfaitement distincts : l'élément intellectuel, aliment de l'esprit, et l'élément religieux qui satisfait aux besoins du pécheur ; l'intelligence poursuit la solution de problèmes philosophiques, linguistiques, historiques, mais l'être moral ou religieux (dans la sphère chrétienne c'est tout un pour nous) cherche tout ce qui peut nourrir son cœur et satisfaire sa conscience. Nous ne craignons donc pas d'être contredit en affirmant que le dogme de la Rédemption doit nécessairement attirer et attire réellement plus que toute autre question l'attention du théologien rangé sous le drapeau du Christ : la Rédemption, en effet, est la cause première de la venue de Jésus, en même temps que le but final de la mission de Celui qui est venu au monde pour

« *sauver les pécheurs* (1), »

elle est le centre du Christianisme, le sens dernier de l'apparition de cette religion qui s'est offerte comme médiatrice d'un rapport tout nouveau entre le Créateur et l'humanité déçue de sa grandeur native. Jésus est avant tout et par dessus tout le Rédempteur, et l'être imparfait, quand il regarde à lui, porte de préférence ses regards sur

« *l'Agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde* (2). »

En qualité de chrétien c'est donc à un besoin pressant de notre conscience que nous obéissons en consacrant notre thèse à l'étude de la Rédemption, et le chrétien en nous fait un devoir au théologien (dont c'est le droit d'ailleurs) d'examiner et de juger ce que les hommes ont

(1) Timothée. I. 15.

(2) Jean I. 29.

édifié sur les données premières fournies par l'Évangile au sujet de ce dogme. — D'ailleurs la monographie d'une doctrine, outre son intérêt particulier, a un avantage général pour celui qui essaie de l'esquisser, elle lui fait revoir les grandes personnalités de l'Église en même temps qu'elle l'initie plus intimement à leur caractère, à leurs pensées, à leurs sentiments : de plus, comme les opinions des hommes subissent l'influence des milieux dans lesquels ils se développent et des événements contemporains, ce travail, quand il est bien fait, équivaut à une revue soignée de toute l'histoire ecclésiastique. — Nous aurions désiré étendre le champ de cette étude et faire des quelques pages qui vont suivre une simple introduction à un essai de critique dogmatique du *Cur Deus Homo* ; mais la voie s'est élargie devant nous, l'importance de ce que nous pensions n'être qu'un détail s'est révélée grande, ce qu'à première vue nous prenions pour un simple trait nous est apparu comme un véritable tableau, et tout en conservant l'espoir de poursuivre plus tard, et dans des travaux analogues à celui-ci, la monographie que nous entreprenons, nous avons été contraint de nous limiter et de nous borner à un historique du dogme de la Rédemption pendant les XI premiers siècles seulement, c'est-à-dire jusqu'au docteur chrétien dont nous nous proposons d'examiner et de critiquer spécialement la théorie au sujet du salut.

II

Dans le domaine de la pensée toutes choses sont soumises à une loi supérieure qui les gouverne et les régit, la loi du développement, du progrès, et l'on aurait pu dire avec tout autant de raison de l'intelligence humaine ce

que l'on a dit de la nature « *Non facit saltus* ». » La vérité donnée comme but supérieur, l'homme n'y arrive point de prime abord, il ne s'en approche que pas à pas et quelquefois des siècles entiers servent d'étapes à cette marche constante vers l'idéal, c'est-à-dire vers le vrai. L'Histoire, par exemple, apparaît d'abord enveloppée de mythes et de légendes qui sont comme les langes du nouveau-né, pour se transformer plus tard en chronique, c'est son enfance : elle grandit et entre dans l'adolescence sous la forme d'annales ; enfin, elle n'atteint sa virilité c'est-à-dire, elle n'est une science véritablement digne de ce nom que le jour où le souffle philosophique a passé sur elle, dissipant les erreurs, remontant aux causes des faits, suivant leurs conséquences, et trouvant l'esprit qui les anime et les guide. — La langue française, née du dialecte Roman, trouvera bien son génie avec Montaigne et Rabelais, mais il lui faudra attendre Racine et Voltaire pour posséder sa définitive originalité. — Enfin les phénomènes physiques d'abord objets de la terreur superstitieuse des peuples primitifs, ont passé par la phase si longue d'hypothèses cherchant à les expliquer *a priori*, puis Bacon et Descartes sont venus apportant la méthode expérimentale, grâce à laquelle les sciences naturelles se sont successivement élevées jusqu'à cette hauteur où notre siècle a la gloire de les contempler. — De même, en politique, en morale, en religion : nous dirons même, surtout en religion.

Sans sortir de ce dernier domaine et dans le Christianisme, il est à la fois curieux et utile d'étudier d'un peu près le long travail de l'intelligence humaine formulant sa foi ; on assiste à un pénible enfantement qui se continue d'âge en âge, et l'on voit le germe chrétien déposé dans l'Évangile, après une courte incubation, briser peu à peu son enveloppe et grandir, revêtant une forme de jour en jour plus pure à mesure que la pensée du Maître est

mieux comprise. — C'est une erreur en effet, (erreur trop répandue) de s'imaginer que le dogme chrétien a été déposé tout formulé dans les livres sacrés et de nier l'existence d'une histoire des dogmes ; cette erreur provient d'une confusion malheureuse entre la religion et la théologie ; la foi, en tant que foi, n'a pas d'histoire c'est vrai, mais aussitôt qu'elle cherche à se préciser, à se définir, à se formuler, elle sort en quelque sorte du monde religieux, entre dans celui de la science et se développe historiquement. « Il y a une distinction à faire, a dit une voix « autorisée, dans les dogmes ou dans le dogme entre deux « éléments : le fait divin, avec lequel l'âme entre en contact et l'élément subjectif qui est l'explication donnée « de ce fait. L'élément premier, divin, ne change pas, est « immuable et n'a pas d'histoire, mais l'élément subjectif « change parce que l'homme lui-même change ; l'homme « être imparfait et borné ne peut du premier coup d'œil « connaître avec vérité, son intelligence pécheresse se développe, se corrige ; toujours l'homme a à apprendre « dans la sphère de ces mystères dont les anges eux-mêmes n'ont pu découvrir le fond. La Bible contient « tous les éléments du salut, mais nous ne pouvons les « saisir à première vue ; l'esprit chrétien accomplit le « même travail de systématisation et d'assimilation que « l'esprit humain accomplit en face des matériaux de la « science (1). » Ajoutons avec l'auteur du plus beau monument de la science théologique française du siècle :

« La théologie s'édifie toujours sur la révélation
« comme sur sa base : nous nous hâtons d'ajouter que ce
« travail d'édification se fait au moyen des ressources
« ordinaires de l'intelligence, c'est-à-dire au moyen de
« la spéculation et de la contemplation quant au fond,

(1) M. le professeur Bonifas, *Histoire des dogmes*, (1868-1869.) — Introduction, — Montauban.

« de la logique et de la dialectique quant à la forme. —
« La théologie, science positive et historique relativement
« à la source particulière que nous lui avons reconnue est
« une science philosophique pour tout le reste... La rai-
« son est son instrument principal dans toutes ses opéra-
« tions, nous oserons même dire son instrument uni-
« que. Il serait facile d'administrer les preuves les plus
« irréfragables de ce fait : nous n'en citerons qu'une
« seule qui pourra tenir lieu de toutes les autres :
« l'extrême divergence des systèmes fondés depuis
« tant de siècles sur la même base dogmatique don-
« née par l'histoire » et plus loin, « Nous affirmons que
« dans le sein d'une seule et même Eglise, et sans qu'elle
« subit une transformation sensible, la théologie s'est dé-
« veloppée, les théories sont devenues plus nombreuses,
« les formules plus exclusives, la subjectivité philoso-
« phique en un mot a pris à l'œuvre une part de plus en
« plus large et grande (1). »

III.

Et s'il se trouvait encore un contradicteur sur ce point ou un lecteur que ces deux témoignages n'auraient pas complètement convaincu, nous le prions de nous suivre plus avant et d'étudier avec nous les opinions des docteurs chrétiens sur le grand fait de la Rédemption, pour reconnaître à n'en pas douter que la formule relative à ce seul dogme s'est successivement modifiée, développée, transformée.

Depuis la mort des compagnons de Jésus jusqu'à Saint

(1) *Ed. Reuss. Histoire de la théologie chrétienne au siècle apostolique. 3^e édition. Strasbourg. 1864. Vol. 1. pages 4 et 5.*

Anselme c'est-à-dire de l'an 64 environ jusqu'à la fin de l'année 1098, époque où saint Anselme acheva en Italie son traité intitulé « *Cur Deus Homo* » il s'écoula onze siècles, que par rapport au dogme de la Rédemption les théologiens ont divisé en périodes différentes. Les uns, M. de Préssensé, (1) par exemple, prenant les grandes divisions de l'histoire ecclésiastique établissent deux périodes principales : 1° L'antiquité chrétienne qui s'étend du milieu du II^e siècle jusqu'à Scot Erigène. 2° Le moyen-âge qui commence à Scot Erigène et finit à la Réformation. — D'autres, avec Albert Réville (2) empruntent leur division aux divers points de vue qui ont successivement prédominé dans la théorie de la Rédemption et distinguent 1° : La théorie Mythique, 2° : La théorie juridique. Nous avouons que sans l'adopter complètement la méthode du docteur de Rotterdam nous convient mieux que la précédente, parce qu'elle est moins superficielle et plus véritablement savante, plaçant immédiatement le lecteur non plus devant une chronologie, mais en face de jalons théologiques précis ; ajoutons cependant que la différence entre ces deux auteurs n'est pas aussi grande que l'on pourrait le supposer : chronologiquement parlant, ils sont presque complètement d'accord ; sauf la date qui ouvre la première période ils se rencontrent pour celle qui la termine et inaugure la suivante : c'est que le dogme de la Rédemption par une coïncidence heureuse a revêtu une forme nouvelle juste au moment précis où l'esprit Chrétien entrait, sur d'autres points, dans une nouvelle phase de son développement. — Pour nous, nous éta-

(1) E. de Pessensé. Essai sur le dogme de la Rédemption (Paris, Ch. Meyrueis, 1867.)

(2) A. Réville. De la Rédemption, études historiques et dogmatiques (Paris, Joël Cherbuliez. 1859.)

blissons trois grandes périodes distinctes que nous étudierons successivement, les deux premières dans cette thèse et la troisième plus tard.

Ces trois périodes, nous les fixons et désignons comme suit :

1° Période anté-dogmatique — de l'an 64 à l'an 177.

2° Période Dualiste — de 177 à 1098.

3° Période Monothéiste — à partir de l'an 1098.

Au premier abord, ces noms peuvent paraître singuliers, nous en convenons, mais ils s'expliqueront d'eux-mêmes et se justifieront dans la suite de notre étude.

CHAPITRE PREMIER

PÉRIODE ANTÉ-DOGMATIQUE

64 - 177

I.

Est-ce une erreur de notre part, mais il nous semble que cette première période de l'histoire du dogme que nous étudions a été un peu négligée par les quelques auteurs qui se sont occupés du sujet ; il nous paraît qu'ils ont passé trop rapidement sur ce siècle entier et nous serions disposés à voir dans leur brièveté le désir impatient mais exagéré de trouver sous leurs pas un terrain théologique plus ferme. C'est qu'en effet la science religieuse fut presque nulle à cette époque ; à proprement parler elle ne devait naître que plus tard et cela pour une raison commune à toutes les formules dogmatiques et quant à celle relative au salut pour un motif particulier.

Le christianisme venait d'apparaître : nouveauté il avait à combattre les choses anciennes ; religion nouvelle il devait entrer en lutte avec les religions qu'il voulait remplacer : comme l'Hercule de la Fable il se vit dès le berceau assailli par deux adversaires puissants que déchâna contre lui le grand ennemi des innovations, le culte du passé, si profondément enraciné dans le cœur de l'homme ; ces deux adversaires furent le Paganisme et le Judaïsme. — Païenne ou Juive, la société tout entière s'éleva contre le Christianisme : il était dépourvu de tout symbole et de tout simulacre, il avait dépouillé toute forme extérieure et matérielle, essentiellement spiritualiste il planait trop haut au dessus du peuple ignorant

et superstitieux et la haine des classes inférieures lui fut acquise. La doctrine de Jésus était une innovation, elle tendait à élever le niveau moral et religieux du peuple, elle proclamait l'avènement prochain d'un royaume inconnu, quelques-uns de ses partisans s'appuyèrent sur elle pour résister aux lois, les hommes d'état et les patriciens la combattirent par politique et par esprit conservateur. — Et les clergés, pontifes, grands sacrificateurs, augures, prêtres, tous ceux qui vivaient de l'autel et des autels, cette grande armée que nourrissait le sanctuaire s'insurgeant naturellement en masse unirent leurs efforts pour étouffer une religion dont le triomphe aurait ruiné leur position et assuré leur misère. — Ajoutons une large part de convictions sérieuses attaquées, de croyances réelles heurtées de front, de consciences sincères blessées et nous aurons une idée complète de la somme effroyable de résistances que le christianisme rencontra. — On le comprend sans peine, ce n'était pas l'heure de la spéculation scientifique, de l'investigation rationnelle et de la systématisation philosophique ; il s'agissait de se défendre, de s'affirmer et de s'affermir, c'est-à-dire de combattre : c'est ce que fit l'Eglise ; elle eut des apologètes et des polémistes attendant des temps plus favorables pour faire des théologiens : ses grands orateurs prêchèrent aux communautés divisées l'union par la charité, aux membres orgueilleux ou scandaleux la sanctification et l'humilité ; ses polémistes repoussèrent les accusations tirées des réunions clandestines et des agapes mystérieuses en racontant ces repas fraternels et en prouvant la nécessité des assemblées secrètes en présence de la persécution : tous font allusion aux traits saillants de la vie du Maître, répètent des passages tirés de l'Ancien Testament citent sans indication d'auteur et de livre et sans l'exactitude du mot à mot des paroles de Jésus ou des Apôtres, mais à aucun il ne faut deman-

der une formule rationnelle, comme chez aucun il ne faut chercher un corps de doctrines systématique.

Nous allons plus loin et nous affirmons que le motif précédent n'eut-il pas existé et l'Eglise eut-elle joui de ce calme et de cette tranquillité au milieu desquelles s'enfantent dans la sérénité de la paix les travaux de la réflexion et de la science, il lui eut été quand même impossible de formuler encore un dogme de la Rédemption. — Une voix aimée nous disait : — « La question du péché se lie étroitement à celle de la Rédemption (1). » En effet n'oublions pas que l'idée de la Rédemption correspond à une idée qui la précède et l'amène, celle du péché, de sorte que la notion du salut est comme dans un état de dépendance vis à vis la notion du mal et ne se développe que parallèlement à elle : ce sont deux vierges amies nées presque au même jour dont la plus jeune se pare selon que se pare son aînée. — Or, comme le fait très bien remarquer A. Réville, (2) « il est évident que le « II^e siècle se distingue par un oubli profond de la pensée « paulinienne et par une très médiocre connaissance de « la pensée johannique » c'est-à-dire, le christianisme à cette époque s'éloignant des points de vue qui présentent le péché comme état intérieur et puissance intime se rapproche malgré qu'il en ait du Judæo-Christianisme pour lequel le péché est un série de faits brisés, fragmentaires, isolés, et le salut un bien extérieur dont l'obtention réclame surtout la pratique d'une morale sévère et l'observance scrupuleuse de prescriptions légales :

« Si quelqu'un est rempli de ces vérités, il a accompli « le précepte de la justice : car celui qui possède la charité est loin de tout péché..... ceignons par conséquent

(1) E. Chastel, professeur. Histoire de l'Eglise. (Cours de 1863-1864. Cahier II, Genève.)

(2) A. Réville. Ibid. pag. 11.

« les armes de la justice et apprenons d'abord à marcher
« suivant le précepte du Seigneur (1). »

« Si les hommes se montrent eux-mêmes *par leurs œu-*
« *vres* dignes du plan de Dieu, il seront jugés dignes de
« demeurer avec lui, de régner avec lui, et deviendront
« impassibles (2) »

« Or l'une et l'autre de ces créatures (anges et hom-
« mes) a été laissée maîtresse de son libre arbitre; origi-
« nellement elle n'a pas possédé la perfection, qui ne se
« trouve qu'en Dieu seul. Cependant la volonté libre fut
« concédée au genre humain; de sorte que c'est avec
« droit que les méchants sont punis, puisque leur mé-
« chanceté ne vient que d'eux-mêmes et que les justes au
« contraire méritent à juste titre des louanges pour leurs
« bonnes actions, puisque c'est librement et volontaire-
« ment qu'ils n'ont point méprisé la volonté de Dieu (3).

(1) Epître de Polycarpe aux Philippiens. — Tubingue 1842. p. 118.
Joseph Hefèle.)

Nous avertissons le lecteur que nous avons cru devoir mettre de
côté la traduction fantaisiste et si souvent inexacte que de Genou-
de a publiée des Pères apostoliques et des Apologues : inférieure
sous tous les autres points de vue l'interprétation que nous donne-
rons des passages cités dans le courant de cette étude aura l'avan-
tage d'être plus exacte ; d'ailleurs nous aurons soin de donner tou-
jours le texte lui-même. — « Ἐάν γάρ τις τούτων ἐντός ἡ πε-
« πλήρωκεν ἐντολήν δικαιοσύνης· ὁ γάρ ἔχων ἀγάπην, μαχράν
« ἐστὶ πάσης ἀμαρτίας..... ὀπλισώμεθα τοῖς ὅπλοις τῆς δι-
« καιοσύνης, καὶ διδάξωμεν ἑαυτοὺς πρῶτον, πορεύεσθαι ἐν τῇ
« εὐτολίῃ τοῦ κυρίου ».

(2) *Justini Martyr. Apologia* 1, c. 10. Οἱ ἐάν ἀξιόους τῶ ἐκείνου
βουλεύματι ἑαυτοὺς δι ἔργων δείξωσι, τῆς μετ' αὐτοῦ ἀναστροφῆς
καταξιώθηται προσειλήφαμεν συμβασιλεύοντας, ἀφάρτους καὶ
ἐπαθεῖς γενομένους.

(3) *Tatien. — Contra Græcos.* page 146. Edition de 1615.

Utraque vero creatura, arbitrii sui libertati permissa est, boni ra-

On le voit par ces citations dans le II^e siècle, le péché n'était pas conçu encore comme une lèpre malsaine héritage universel du genre humain ; on avait perdu de vue la nature pervertie léguée par Adam à toute sa descendance, c'est-à-dire la notion du mal s'était en quelque sorte affaiblie peut-être sous l'influence du Judaïsme-Christianisme avec lequel on était en lutte. De là il résulta nécessairement que la spéculation chrétienne laissa dans l'ombre la question dogmatique du salut apporté par Jésus à l'humanité, et crut avoir tout vu de son œuvre rédemptrice lorsqu'elle eut présenté le Christianisme comme une loi religieuse et morale supérieure à l'ancienne loi et le Christ comme révélateur de cette loi nouvelle, libérateur et Sauveur surtout parce qu'il avait enseigné par sa parole le Dieu véritable, le culte qu'il réclame et les vrais moyens de s'affranchir de l'idolâtrie.

II

Cependant, nous devons ajouter que les écrits des auteurs de cette période abondent en allusions à la mort du Sauveur, en souvenirs de la passion, en réminiscences de la prédication apostolique sur le Calvaire, la croix, le sang de la victime sans tache ; mais avec les théologiens sérieux qui ont étudié la question, reconnaissons que nulle part on ne trouve la trace d'un dogme positivement formé, d'une théorie véritablement élaborée, d'une formule même rudimentaire relative à l'expiation. « Dans

tionem non sibi nativam, sed apud Deum solum repositam habens. Relicta est autem humano generi voluntas libera, ut in improbos jure animadvertatur, utpote sua culpa tales : justi contra laudes de præclaris actionibus merito auferant, qui libere et ingenue Dei voluntatem non aspernati sunt.

« les temps qui suivirent le siècle apostolique, les dogmes chrétiens furent en général peu développés, et celui de la Rédemption de l'humanité par la mort du Christ ne le fut pas plus que les autres (1). » — « On se contente d'affirmer la doctrine des apôtres sans chercher à l'expliquer, mais nonsans lui faire subir certaines déviations insensibles. Clément de Rome, Ignace et Polycarpe se bornent à affirmer le fait de la Rédemption, sans le préciser; ils sont unanimes à accorder une grande importance à la mort du Sauveur, mais ils ne formulent aucune théorie (2). » — « Sans doute on peut trouver çà et là quelques débris de la prédication apostolique sur la Rédemption, passés à l'état de monnaie courante dans le langage Chrétien, mais nulle part, ni dans la littérature assez volumineuse rassemblée sous le nom de Clément, ni dans le Pasteur d'Herma qui jouit longtemps d'une autorité canonique, ni dans l'Épître de Polycarpe, ni dans les œuvres apocalyptiques si abondantes alors, ni dans les écrits de Justin et des premiers apologistes, on ne trouve la trace d'un dogme positif et arrêté sur la Rédemption (3). »

Une preuve en faveur de la vérité de ces observations c'est la diversité des leçons que les écrivains de cette époque puisent dans le drame du Calvaire..... Un point de vue dogmatique quelconque, s'il eut existé, se serait toujours retrouvé comme base fondamentale dans les applications pratiques, et les enseignements particuliers retirés du fait de la mort du Christ auraient revêtu une couleur doctrinale uniforme; c'est précisément ce qui n'a pas lieu : suivant les hommes qui écrivent, suivant

(1) Ed. Eude. — Le dogme de la Rédemption d'après St. Anselme, thèse de Strasbourg. 1868. page 13.

(2) Ed. de Pressensé. — Ibid. page 11.

(3) A. Réville. — Ibid. page 12.

les lecteurs auxquels ils s'adressent, suivant les circonstances qui amènent les docteurs à prendre la plume, le sens du supplice du Maître change et varie, sans que l'on puisse découvrir dans la pensée chrétienne de ce temps un fond commun de systématization. — D'abord les souffrances dernières de Jésus sont considérées comme donnant aux hommes une leçon d'humilité, et remarquons que cette façon de les interpréter est la première en date puisqu'elle se trouve dans ce que l'on a appelé : « Le premier et le plus beau monument de la littérature chrétienne après l'âge des apôtres (1), » l'Épître de Clément Romain aux Corinthiens. Cet ouvrage avait pour but d'apaiser une discussion survenue dans l'Église de Corinthe à propos de la destitution d'un évêque : Clément cherche à ramener la paix par des exhortations pressantes à la concorde : toute division a pour point de départ l'orgueil et la vanité, aussi le meilleur moyen de rétablir la paix c'est de ne pas trop présumer de soi-même, c'est de dépouiller la témérité, l'arrogance et l'audace pour se parer de modération, de douceur et d'humilité, et Clément propose l'exemple de Jésus-Christ (2).

(1) E. Chastel, professeur. — Cours de 1863-1864. Cahier 1. (Genève)

(2) I. Clément Romain, Aux Corinthiens. XVI. « Τὸ σκῆπτρον τῆς μεγαλωσύνης τοῦ Θεοῦ, ὁ κύριος ἡμῶν Χριστὸς Ἰησοῦς, οὐκ ἦλθεν ἐν κόμπῳ ἀλαζονείας, οὐδὲ ὑπερηφανίας, καίπερ δυναμέως..... καὶ εἶδομεν αὐτὸν, καὶ οὐκ εἶχεν εἶδος, οὐδὲ κάλλος, ἀλλὰ τὸ εἶδος αὐτοῦ ἄτιμον, ἐκλείπον παρὰ τὸ εἶδος τῶν ἀνθρώπων· ἄνθρωπος ἐν πληγῇ ὧν καὶ πόνω..... Οὗτος τὰς ἀμαρτίας ἡμῶν φέρει, καὶ περὶ ἡμῶν ὀδύναται, καὶ ἡμεῖς ἐλογισάμεθα, αὐτὸν εἶναι ἐν πόνῳ καὶ ἐν πληγῇ καὶ ἐν κακώσει. Αὐτὸς δὲ ἐτραυματίσθη διὰ τὰς ἀμαρτίας ἡμῶν, καὶ μεμαλάκισται διὰ τὰς ἀνομίας ἡμῶν. Παιδεία εἰρήνης ἡμῶν ἐπ' αὐτὸν· τῷ μῶλωπι αὐτοῦ ἡμεῖς ἰάθημεν..... Ὅρατε ἄν-

Ailleurs c'est un point de vue nouveau qui se fait jour, la mort du Christ est envisagée sous un autre aspect, on y voit une preuve de la résurrection finale et des destinées éternelles de la race humaine. L'argumentation est fort simple d'ailleurs et dans ses grands traits elle peut se résumer en ces quelques mots. — L'homme à la voix de son créateur sortira de la tombe pour revêtir un corps immortel, c'est ce que prouve la résurrection du Sauveur survenue trois jours après l'agonie de la croix. — Cette agonie et cette mort sont, on le voit, à la base du raisonnement ; nécessaires à la résurrection de Jésus elles le sont encore à celle de l'homme que la première démontre. Il nous semble que c'est de cette façon que l'on doit interpréter certains passages de l'épître de Barnabas (1), de la lettre d'Ignace aux Ephésiens (2), et de celle de Polycarpe aux Philippiens (3).

C'est encore en face de la persécution que les premiers docteurs chrétiens rappellent le drame sanglant du Calvaire, le présentant aux futurs confesseurs comme modèle à suivre et à imiter. La foi est le trésor le plus précieux des disciples du Christ, elle suscitera, sans aucun doute, des dangers et des tourments, mais pour elle il faut tout sacrifier jusqu'à la vie : l'exemple du Maître sup-

δρες ἀγαπῆτοι. τίς ὁ ὑπογραμμὸς ὁ δεδομένος ἡμῖν· εἰ γὰρ ὁ κύριος οὕτως ἐταπεινοφρόνησεν, τί ποιήσομεν ἡμεῖς, οἱ ὑπὸ τὸν ζυγὸν τῆς χάριτος αὐτοῦ δι' αὐτοῦ ἐλθόντες ;

(1) *Barnabæ epistola*. V. — Ille autem — ut vacuam faceret mortem, et de mortuis resurrectionem ostenderet, quia in carne oportebat eum adparere — sustinuit, ut promissum parentibus redderet.

(2) *Ignatii. Epist. ad Ephes.* xviii. Περίφημα τὸ ἐμὸν πνεῦμα τοῦ σταυροῦ, ὃ ἐστὶν σκάνδαλον τοῖς ἀπιστοῦσιν, ἡμῖν δὲ σωτηρία καὶ ζωὴ αἰώνιος.

(3) *Polycarpi. Epistola ad Philippenses* II. Ὁ δὲ ἐγείρας αὐτὸν ἐκ νεκρῶν καὶ ἡμᾶς ἐγερεῖ.

portant jusqu'à l'ignominie de la croix pour accomplir l'œuvre du salut est une éloquente exhortation à confesser son nom dans l'arène et sur le bûcher (1). — Il nous reste une observation très importante à présenter : si les docteurs Chrétiens de cette période, en particulier ceux de la seconde moitié, insistèrent sur la mort du Christ, ce fut surtout pour en constater la réalité objective, historique, et ce fut l'hérésie qui les poussa dans cette voie : n'oublions pas, en effet, que, quelques heures après son établissement un peu sérieux, le christianisme vit naître dans son sein la tendance docète qui se développa promptement dans les systèmes gnostiques. Sans nul doute une étude complète de la gnose chrétienne ne rentre pas dans le cadre d'un travail tel que celui-ci, cependant le gnosticisme a laissé de si longues traces dans le dogme de l'Eglise en général et, comme nous le verrons plus loin, dans la doctrine de la Rédemption en particulier, qu'il est nécessaire de ne pas le passer tout à fait sous silence et de le faire connaître au moins dans ses traits essentiels.

Le gnosticisme fut un mouvement de contraction en face du Christianisme, tout comme le Néo-Platonisme fut un mouvement de réaction contre lui. — A l'apparition du Christianisme les éléments multiples des diverses religions aussi bien que ceux des nombreuses philosophies étaient en présence sans qu'aucun lien les unit et sans qu'aucun fil conducteur courut à travers cette trame multicolore : le grand problème dont la solution exerçait tous les esprits était celui de l'origine du mal ou mieux encore celui de l'origine des choses. La philosophie grecque ras-

(1) *Ignatii. Epistola ad Ephesios* 1. — Ἐλπίζοντα τῇ προσευχῇ ὑμῶν ἐπιτυχεῖν ἐν Ρώμῃ θηριομαχεῖσαι, ἵνα διὰ τοῦ μαρτυρίου ἐπιτυχεῖν ἰδυνηθῶ μαθητῆς εἶναι τοῦ ὑπὲρ ἡμῶν ἐαυτὸν ἀνευεγκόντος θεῷ προσφορὰν καὶ θυσίαν.

sembla ses éléments épars et le Néo-Platonisme parut armé de toutes pièces prêt à renverser la religion nouvelle : d'autres au contraire, reconnaissant quelques étincelles de vérité dans la foi Chrétienne, ne voulurent pas les négliger et trouvèrent meilleur d'en tirer profit en se les appropriant et en se les assimilant, ce furent les gnostiques dont les systèmes varièrent suivant leur patrie, c'est-à-dire suivant les religions au milieu desquelles ils s'étaient développés. Voici en quelques traits rapides une esquisse générale de la gnose qu'elle soit un prolongement du Platonisme ou qu'elle se réclame du judaïsme.

À l'origine des choses, deux principes sont en présence : l'Être ineffable, le Dieu supérieur et la $\omega\lambda\eta$, matière cahotique; le premier donne naissance par émanation à une série d'Éons, êtres inférieurs à lui mais supérieurs à la $\omega\lambda\eta$, qui tous doivent par une marche ascendante rentrer dans le sein du Dieu suprême d'où ils sont sortis. — L'un de ces éons viole cette loi de progrès et rompt avec l'Être ineffable emportant avec soi sa part de lumière divine : un nouvel éon, le Demiurge, le créateur, organise la $\omega\lambda\eta$ cahotique, crée l'humanité et confie à chacun de ses membres une fraction de l'étincelle céleste. — Alors le Dieu insondable envoie sur la terre le premier des éons appelé ici : $\nu\omicron\upsilon\varsigma \mu\omicron\nu\omicron\gamma\omicron\mu\epsilon\nu\eta\varsigma$ (Valentin), là le Christ d'en Haut (Cérinthe), ailleurs le premier des $\omicron\upsilon\rho\alpha\nu\omicron\iota$ (Basilide) avec la mission de recueillir ces débris fragmentaires de la vérité lumineuse épars dans le monde : cet Éon emprunte le corps de l'homme Jésus, accomplit son œuvre et remonte au ciel avec son trésor reconquis au moment où l'homme Jésus est cloué à la croix : le drame du Calvaire est une illusion, car ce qui meurt n'est qu'un corps dont l'âme s'est envolée auparavant et la haine des Juifs s'est exercée non plus sur un homme, mais sur la matière inerte ayant forme humaine; le supplice n'est dont

qu'une apparence, comme les souffrances, comme la mort. On comprend que de pareilles idées qui conduisaient naturellement à ne voir en Jésus qu'un fantôme durent trouver d'ardents contradicteurs parmi les docteurs Chrétiens : il faut reconnaître, en effet, que les premiers Pères eurent le mérite de combattre à outrance le Docétisme et de garder intacte la notion du Jésus, personnage historique, réel, véritablement homme et dans sa vie et dans sa mort. C'est dans ce but qu'Ignace (1), par exemple, insiste sur la passion du Maître affirmant lui-même le point de vue polémique que nous venons de signaler (2).

Résumons-nous! dans cette première période s'il est fait de nombreuses mentions de la mort du Sauveur, les passages où il en est question sont des réminiscences de la prédication apostolique interprétée dans un sens parénéti- que, exhortations à l'humilité pacifique en face des di-

(1) *Ignatiū. Epist. ad Magnesios* c. ix. Εἰ οὖν οἱ ἐν παλαιοῖς πράγμασιν ἀναστραφέντες εἰς καινότητα ἐλπίδος ἦλθον, μηκέτι σαββατίζοντες, ἀλλὰ κατὰ κυριακὴν ζωὴν ζῶντες, ἐν ᾗ καὶ ἡ ζωὴ ἡμῶν ἀνέτειλεν δι' αὐτοῦ καὶ τοῦ θανάτου αὐτοῦ — ὃν τινες ἀρνοῦνται.

Ignatii. Epist. ad Trall. c. ix. Κωφώθητε οὖν, ὅταν ὑμῖν χωρὶς Ἰησοῦ Χριστοῦ λαλῆ τις, τοῦ ἐκ γένους Δαβὶδ, τοῦ ἐκ Μαρίας, ὃς ἀληθῶς ἐγγεννήθη, ἔφαγεν τε καὶ ἔπιεν, ἀληθῶς ἐδιώχθη ἐπὶ Ποντίου Πιλάτου, ἀληθῶς ἐσταυρώθη καὶ ἀπέθανεν, βλεπόντων τῶν ἐπουρανίων καὶ ἐπιγείων καὶ ὑποχθονίων.

Ibid. C. X. Εἰδὲ, ὡσπερ τινές, ἄθεοι ὄντες, τουτέστιν ἄπιστοι, λέγουσιν, τὸ δοκεῖν πεπονθέναι αὐτὸν, αὐτοὶ ὄντες τὸ δοκεῖν, ἐγὼ τί δέδεμαι, τί δὲ εὐχομαι θηριομαχεῖσθαι;

(2) F. C. Baur. — *Die christliche Lehre von des Versöhnung* (Tubingen. 1838.) page 25.

Schon in den Briefen des Ignatius wird die Behauptung, dass Christus nur in der Meinung und Einbildung gelitten habe, als eine durchaus unchristliche zuruckgewiesen.

vions survenues dans les Eglises particulières, à la patience devant la persécution, au courage dans l'arène ou sur le bûcher : d'autrefois elle est présentée, ici comme une preuve de la résurrection finale du genre humain, là comme un témoignage accablant contre le docétisme : nulle part on ne rencontre un essai de systématisation ou un rudiment de formule dogmatique. On nous opposera peut-être la volumineuse littérature attribuée à Justin Martyr, que quelques-uns considèrent comme ayant essayé de formuler le dogme de la Rédemption, et l'on nous citera le fameux passage de l'Épître à Diognète (1). Remarquons d'abord que sauf cette lettre tous les autres écrits de ce Chrétien philosophe ne contiennent au sujet du rapport entre le salut de l'homme et la mort de Jésus rien de plus accentué que ce qui se trouve chez les écrivains contemporains, ce sont les mêmes leçons et les mêmes points de vue. — Quant à l'Épître à Diognète nous adopterons, sans avoir pour le moment les moyens de la discuter, l'opinion des théologiens que nous avons consultés et qui repoussent son authenticité (2) ; la seule critique que nous puissions avancer contre elle, c'est qu'elle nous semble renfermer des traces du dualisme du III^e siècle tandis que son auteur supposé appartient au II^e.

(1) *Epistola ad Diognetum*. IX. Αὐτὸς τὸν ἴδιον υἱὸν ἀπέδοτο λύτρον ὑπὲρ ἡμῶν, τὸν ἅγιον ὑπὲρ ἀνόμων, τὸν ἀκακὸν ὑπὲρ τῶν κακῶν, τὸν δίκαιον ὑπὲρ τῶν ἀδίκων, τὸν ἄφθαρτον ὑπὲρ τῶν φθαρτῶν, τὸν ἀθάνατον ὑπὲρ τῶν θνητῶν.

(2) Voyez *E. Chastel*, professeur. — Cours de 1863-1864. Genève. p. 68.

Karl Hase. — *Histoire de l'Eglise*, traduit par A. Flobert. tom. 1. A. Réville. De la Rédemption. page 12.

CHAPITRE II

PÉRIODE DUALISTE

177 à 1098

Si, durant les quelques années que nous venons de parcourir, nous avons vu la théologie presque complètement étrangère à l'esprit général de l'Eglise chrétienne et si nous avons pu démêler jusqu'à un certain point les causes de ce phénomène, nous devons dire que la spéculation ne tarda guère à s'exercer sur les données premières de la foi et que son apparition se produisit vite, motivée elle aussi comme précédemment avait été motivée son absence ; en effet, sans entrer dans de longs détails nous ferons une simple remarque : il nous paraît évident, qu'à partir d'Irénée, quoique l'ancien adversaire païen ne soit point encore complètement terrassé, c'est surtout contre un nouvel ennemi que le christianisme soutient la lutte ; ce n'est point que le zèle des confesseurs soit refroidi, loin de là, témoins le martyr de Perpétue et celui de Felicité sous le règne de Septime-Sévère, à la suite de l'édit (202) par lequel ce monarque défendait d'embrasser le christianisme ou le judaïsme, mais les flammes du bûcher ne brûlent plus qu'à de rares intervalles, le bras du bourreau semble lassé, et « depuis Marc-Aurèle, en général les persécutions ne sont plus aussi vives. (1) » L'ennemi nouveau dont nous parlons, s'il n'est pas le passé lui-même, il est cependant un fils illégitime du passé né de son alliance adultère avec la foi chrétienne :

(1) E. Chastel, professeur. Cours 1863-1864. Genève. Cahier I.

l'ancien monde avait vu s'éteindre le trait redoutable dont il se servit tout d'abord contre l'Eglise, sa religion, mais alors loin de se décourager, il eut l'ingénieuse habileté d'abandonner cette arme inutile pour en employer une plus solide, nous voulons dire la science. On connaît la manière dont l'Eglise répondit aux railleries de Lucien et aux objections pressantes de Celse et de Porphyre, il faut observer cependant que, malgré tout, l'influence de la science païenne se fit sentir dans le sein même du christianisme : appelé à répondre à des adversaires nourris de la philosophie grecque, il se vit contraint de le suivre sur le terrain de la spéculation : ce travail intérieur prit une extension plus grande lorsque, toujours sous la même influence, naquit l'hérésie; en face de gens qui se disaient chrétiens et qui pourtant menaçaient de renverser l'édifice nouveau, ce fut un devoir pour l'Eglise de défendre sa foi, c'est-à-dire de la définir, de la formuler, de la systématiser scientifiquement et théologiquement.

Sans nul doute les méditations des auteurs chrétiens se portèrent principalement sur la personne du Christ, et la théologie s'occupa surtout des rapports de Jésus avec Dieu, de sa nature métaphysique, de sa divinité, mais on comprend parfaitement que la question du salut se posa bientôt d'elle-même : en effet, une fois le Christ connu, il reste à se demander quel a été le but de sa venue et l'étude de la personne de Jésus conduit à celle de son œuvre, c'est-à-dire de la Rédemption ; nous n'en voulons point d'autre preuve que le titre seul du fameux ouvrage d'Anselme (*Cur Deus Homo*), qui est à la fois un traité sur l'Incarnation du Sauveur et un traité sur son sacrifice expiatoire.

Remarquons en outre, que nous ne pouvons plus affirmer des dernières années du II^e siècle ce que plus haut nous disions de lui en général, que la notion

paulinienne du péché considéré comme puissance intérieure dans l'homme lui fut presque étrangère. Nous ne sommes plus au temps où la tradition apostolique régnait en maîtresse souveraine et où Papias exprimait son attachement exclusif à la parole vivante (1) ; certainement nous admettons avec M. Reuss (2) qu'il n'existait à cette époque aucune trace d'un recueil officiel des livres du Nouveau Testament et que la tradition occupait encore la place d'honneur, mais d'un autre côté il ne faut pas oublier que la παραδοσις se voyait opposer une rivale redoutable, l'Écriture ; en effet les gnostiques aux hérésies desquels on répondait par l'enseignement apostolique transmis de bouche en bouche et conservé intact, disait-on, durant deux siècles, remontèrent aux apôtres eux-mêmes s'appuyant sur leurs divers écrits gardés dans les communautés auxquelles ils avaient été envoyés ; nous ne voulons pas dire par là que leurs doctrines y fussent confirmées et que la gnose fut renfermée dans l'Évangile, loin de là, nous désirons simplement noter la première diffusion des livres apostoliques envisagés par l'hérésie comme source précieuse de la foi. Les vingt-quatre livres de Basilide, ἐξηγητικά εἰς τὸ εὐαγγέλιον, les commentaires d'Héracléon sur Luc et Jean (3) et les autres ouvrages du même genre, empreints, cela est vrai, d'arbitraire, forcèrent les docteurs orthodoxes, sinon à reléguer au second plan l'enseignement oral des apôtres, du moins à s'occuper en même temps des écrits sacrés, à les expliquer, à les interpréter

(1) Papias. *Apud Euseb.* III, 39. Οὐ γὰρ τὰ ἐν τῶν βιβλίων τοσοῦτον με ὠφελεῖν υπολάμβανον ὅσα τὰ παρὰ ζώσης φωνῆς καὶ μενούσης.

(2) E. Reuss. *Hist. du Canon des Saintes Écritures dans l'Église chrétienne.* Strasbourg. Treuttel et Wurtz, 1864, 2^e édition, page 59.

(3) E. Reuss. *Hist. du Canon*, page 67 en note.

scientifiquement pour en remettre en lumière le sens véritable (1). C'est ainsi que nous voyons dans une lettre adressée par les églises de Lyon et de Vienne à celles de l'Asie-Mineure et peut-être rédigée par Irénée (2) des citations évidemment empruntées aux épîtres aux Romains, aux Philippiens, aux deux à Timothée ; c'est ainsi que nous constatons qu'Irénée possédait les quatre évangiles (3) et treize épîtres de Paul, sans compter quelques autres écrits canoniques : ainsi donc à l'époque que nous étudions les nécessités de la lutte contre l'hérésie poussèrent les docteurs orthodoxes à s'occuper des écrits apostoliques, et, par là ils se familiarisèrent avec la pensée des disciples du Maître, se nourrirent de leur enseignement et s'assimilèrent leurs doctrines : sur la question du péché en particulier le point de vue Paulinien prévalut rapidement, la tendance judéo — chrétienne disparut de jour en jour de l'Eglise, et l'on considéra le mal non comme un fait isolé, mais comme une habitude, une tendance, une disposition générale (4). Le dogme de la Rédemption était donc sur le point de se formuler, c'est ce qui arriva bientôt.

En effet, la doctrine ecclésiastique du péché naquit du contact de certaines idées démonologiques courantes avec la pensée Paulinienne et la spéculation gnostique. Des passages de saint Paul tels que ceux-ci : « Juifs et Grecs, sont assujettis au péché (5) ». « C'est pourquoi comme par un seul homme le péché est entré dans le monde et par le péché la mort, ainsi la mort est ré-

(1) *Irénée. Adversus Hæres. III, 12* Scripturas quidem confitentur, interpretationes vero convertunt.

Tertullien Præscr. 38. [Valentinus] sensus expositione intervertit.

(2) *E. Reuss. Ibid.* page 47.

(3) *Irénée. III. 11 § 8.* Τὸ εὐαγγέλιον τετράμορφον.

(4) *E. Reuss. Hist. de la Théol. Chrét. au siècle apost.* Tom. II p. 28.

(5) *Paul aux Romains, III. 9.*

« pandue chez tous les hommes parce que tous ont péché (1) ». « C'est par la chute d'un seul que tous les hommes sont tombés dans la condamnation (2). « Je ne fais pas le bien que je voudrais, mais je fais le mal que je ne voudrais pas. Que si je fais ce que je ne voudrais pas, ce n'est plus moi qui le fais, mais c'est le péché qui habite en moi (3) » rapprochés des suivants, « Il a dépouillé les principautés et les puissances et les a fait servir de spectacle au monde, triomphant d'elles par la croix du Christ (4) » « Comme donc les enfants ont tous participé à la chair et au sang, il y a aussi participé lui-même, afin de détruire par la mort celui qui a l'empire de la mort, c'est-à-dire le diable, et de délivrer de l'esclavage ceux que la crainte de la mort rendait esclaves toute leur vie (5) » amenèrent les théologiens à voir dans le mal, apanage universel du genre humain, l'œuvre du Prince des ténèbres dont l'existence dans l'Eglise chrétienne était un prolongement de la démonologie juive, et dans le pécheur, un être primitivement pur et originellement membre du Royaume de Dieu, mais devenu mauvais par sa libre soumission à Satan et, par conséquent, son esclave. Sans adopter l'avis de Baur qui prétend retrouver dans l'hérésie gnostique le germe entier du dogme chrétien au sujet du péché et de la Rédemption (6), il faut pourtant dire que la gnose exerça

(1) *Paul aux Romains*, V. 12.

(2) *Romains*, V. 18.

(3) *Romains*, VII. 19.

(4) *Colossiens*, II. 15.

(5) *Hébreux* II. 14. Voyez aussi toute l'Apocalypse et en particulier les passages : XII, 7-9 — XIX, 11 ss. — XX, 9-10.

(6) *F. C. Baur. Die christliche Lehre von der Versöhnung. — Tübingen 1838. page 30.*

Auf dem Gebiete der ältesten Häresie ist demnach der Boden, in welchem der erste Versuch einer Versöhnungstheorie begründete Begriff der Gerechtigkeit seine Wurzel hat.

son influence sur la théologie orthodoxe (car des théories contemporaines presque semblables sont toujours un peu parentes) et que le Démiurge des Ophites, de Valentin et de Marcion ressemble beaucoup à Satan. Nous serons dans le vrai, croyons-nous, en affirmant que le gnosticisme ne prêta rien à l'Eglise en fait d'idées, mais qu'il contribua à faire préciser les vagues notions flottant à cette époque dans l'atmosphère orthodoxe. « La croyance aux mauvais esprits qui, comme on l'a dit, (1) ne dépassait pas chez les Hébreux les limites d'une vague superstition » « était devenue populaire chez les juifs surtout depuis l'exil (2) » sans avoir pris un développement bien marqué ; Jésus la prit telle quelle dans la Synagogue, et jusqu'au milieu du II^e siècle elle resta à peu près la même : alors naquit le gnosticisme avec ses deux royaumes ; cédant à l'impulsion générale l'Eglise condensa les vaporeuses formes de l'esprit malin et Satan apparut, personnalité complète, victorieux tentateur, maître impérieux de l'homme son esclave, enfant rebelle toujours en lutte avec le Dieu tout-puissant, pour ne disparaître de la scène rédemptrice qu'avec *Anselme de Cantorbéry*. Ainsi, l'homme originellement libre de choisir entre le bien et le mal, ayant en toute liberté préféré le second au premier et par cela même s'étant soumis de lui-même à la puissance du diable, qui exerce justement sa tyrannie sur lui, tel est l'être qu'il s'agit de sauver, c'est-à-dire d'arracher à son malin dominateur pour le faire rentrer dans le royaume du Prince de lumière : ce point de vue régnera pendant les mille ans qu'il nous reste à parcourir et c'est pour ce motif que nous avons donné à cette

(1) *Michel Nicolas. Doctrines religieuses des Juifs.* p. 263. Paris. Michel Lévy. 2^e édition 1867.

(2) *Eug Haag. Hist. des dog. chrét. II partie* p. 81. Paris. Joël Cherbuliez, 1862.

période le titre de dualiste, nous rangeant à l'opinion de F. C. Baur lorsqu'il dit : « Aussi longtemps que l'homme est en contact avec le malin élément dualiste, il reste encore dans l'idée de Dieu un droit quelconque. » (1) »

Le premier docteur catholique dont nous ayons à examiner la théorie rédemptrice est le célèbre théologien de Lyon, Irénée (177 — 202) : chez lui nous trouvons le germe tous les éléments constitutifs du dogme que l'avenir développera sans doute dans la forme que nous conservera intact dans la base essentielle. — L'homme, Père, l'homme fut formé à l'image de Dieu, dans le plan du créateur il fut destiné au bonheur, c'est-à-dire à l'éternelle communion avec le Père céleste par la sainteté de la vie spirituelle (2) : originellement pur et parfait comme un enfant, l'homme absolument libre devait répondre aux vues du Tout-puissant et devenir éternel et immortel en se déterminant lui-même pour le bien comme il était capable de sortir de l'économie de la loi s'il préférait le péché : dans ce dernier cas il devenait le sujet de Satan, son vassal, sa propriété, sa chose.

(1) F. C. Baur. *Die christliche Lehre von der Versöhnung*. So lange man dem Teufel Gott gegenüber irgend einen Raum einräumte, blieb in der Idee Gottes, immer ein gewisses dualistisches Element zurück.

(2) Irénée, *Contra Hæreses*. Lib III. Cap. XXII. Unde et a Paulo « typus futuri » dictus est ipse Adam futuram circa Filium Dei humani generis dispositionem primum fabricator omnium Verbum præformaverat, per quem Deo primum animale hominem, videlicet ut a spiritu sancto crearetur.

(3) *Ibid.* V. 21. Quoniam enim in initio homini suas præceptum factoris, ideo eum habuit in sua potestate ; tem ejus est transgressio, et apostasia, et his colligavitur. *Ibid.* V. 1 Cum natura essemus Dei omnipotentis, a Deo contra naturam, suos proprios faciens discipulos.

du même coup il perdait la bienheureuse immortalité, l'éternelle contemplation du saint des saints. Malheureusement, l'homme fit un mauvais usage de son libre arbitre et la chute d'Adam fut suivie de ses désastreuses conséquences. Cependant les choses ne pouvaient pas rester ainsi, car alors le plan de Dieu aurait été renversé et Satan aurait vaincu l'Éternel, ce qui ne saurait jamais arriver (1); alors Jésus vint accomplir l'œuvre du salut, d'abord en arrachant l'homme à la domination du diable et ensuite en lui rendant un principe nouveau de vie éternelle; comme on le voit la Rédemption renferme déjà deux éléments, l'un négatif, l'autre positif.

Sur le premier point Irénée part de l'idée que Satan a un droit positif sur la vie actuelle et future de l'homme, tout en reconnaissant que ce droit a été acquis d'une manière injuste (2), il arrive naturellement à la notion de la justice et le rapport entre Dieu et le Sauveur d'un côté et le diable de l'autre, est considéré comme une relation juridique (3); notons qu'il ne s'agit point de la justice de Dieu envisagée en soi, mais dans ses rapports avec Satan. En effet, par une simple acte de sa toute puissance,

(1) *Irénée, Contr. Hæres. V. 23.* Omnis dispositio salutis, quæ circa hominem fuit, secundum placitum fiebat Patris, uti non vinceretur Deus, neque infirmaretur ars ejus. Si enim qui factus fuerat a Deo homo, ut viveret, hic amittens vitam læsus serpente qui depraverat eum, jam non reverteretur ad vitam, sed in totum projectus esset morti, victus esset Deus, et superasset serpentis nequitia voluntatem Dei. Sed quoniam Deus invictus et magnanimis est, magnanimum quidem se exhibuit ad correptionem hominis.

(2) *Ibid. V. 1.* Injuste dominabatur nobis apostasia..... cum vi... ea quæ non erant sua insatiabiliter rapiens.

(3) *A Réville, opus citat. page 16.*

E. de Préssensé Op. cit. page 14.

F. C. Baur. op. cit. pag. 30.

Dieu aurait pu anéantir la tyrannie du diable et lui arracher violemment sa proie, mais ce moyen répugnait à la sainteté de l'Eternel, la violence était incompatible avec l'idée du Dieu souverainement juste et en rien ni pour rien il ne fallait que Satan put se plaindre d'avoir été lésé dans sa propriété : aussi Dieu s'y prit d'une façon analogue à celle qu'avait employée le malin esprit et par cela même pleinement légale. (1) Le droit du diable sur les hommes (ici nous traduisons Baur presque littéralement) dépendait de ce qu'il se les était assujettis de leur propre consentement, et par conséquent sa domination souveraine sur eux ne pouvait durer avec justice qu'aussi longtemps qu'il n'y aurait aucun homme qui fut en état de se soustraire à lui de sa propre volonté, (2) ce qui revient à ceci, la désobéissance d'Adam aux ordres de Dieu a soumis l'humanité à Satan ; pour que cet esclavage cesse, il faut qu'un nouvel Adam répare la faute du premier par une constante soumission aux commandements de l'Eternel (3) : mais un homme ordinaire,

(1) *Irénée, Contra Hæres.* V. 1. Potens in omnibus Dei Verbum, et non deficiens in sua justitia, juste etiam adversus ipsam conversus est Apostasiam, ea quæ sunt sua redimens ab ea, non cum vi, quemadmodum illa initio dominabatur nostri, ea quæ non erant sua insatiabiliter rapiens ; sed secundum suadelam, quemadmodum decebat Deum suadentem, et non vim inferentem, accipere quæ vellet :

(2) *F. C. Baur. Die Christ Lehre von der Versöhnung.* page 31.

Da das Recht des Teufels auf den Menschen darauf beruhte, dass er ihn mit seiner eigenen freien Einwilligung in seine Gewalt gebracht hatte; so konnte seine Herrschaft über den Menschen rechtlich nur solange fort dauern, solange es nie einen Menschen gab, welcher sich mit eigenem freiem Willen derselben zu entziehen vermochte.

(3) *Irénée, Contra Hæres* : III. 20. Propter hoc ergo, signum salutis nostræ eum, qui ex virgine Emmanuel, est ipse Dominus : quoniam

filis d'Adam et pécheur comme lui ne pouvait accomplir cette œuvre et se libérer lui-même, il fallait un homme surnaturel, miraculeusement introduit dans le monde, qui joignit une nature vraiment divine à une nature véritablement humaine (1). En face de cette nécessité Dieu a envoyé son fils unique, son Verbe éternel qui, s'incarnant dans l'homme Jésus, a pu opérer le salut : dans ce but Jésus a toujours et constamment obéi à Dieu son Père ; les tentations que Satan lui a fait subir n'ont pu le détourner de sa mission ; le mal n'a eu aucune prise sur lui ; malgré les efforts du diable cherchant à lui faire transgresser la volonté du Père il n'a pas failli un seul instant ; toujours son œuvre a été d'agir conformément aux ordres célestes ; sans relâche il a subordonné sa liberté à la volonté de Dieu ; il a même enduré la mort, cette suprême tentation plutôt que de désobéir et, par cette vie de confiante soumission, par cette mort imméritée qui est le dernier mot de l'obéissance, il a brisé le sceptre de fer qui pesait sur l'humanité, il a vaincu Satan, l'a dépossédé de tous ses droits sur l'homme, et cela, justement, légalement, rationnellement, sans que le diable puisse se plain-

ipse Dominus erat qui salvabat eos, quia per semetipsos non habebant salvari. — Hoc, quoniam non à nobis, sed à Dei adjumento habuimus salvari. Rursus quoniam neque homo tantum erit, qui salvat nos, neque sine carne (sine carne enim angeli sunt)...

Ibid. III. 21. Ὁ θεὸς οὖν ἀνθρώπος ἐγενετο, καὶ αὐτὸς Κύριος ἔσωσεν ἡμᾶς, δοὺς τὸ τῆς καρτένου σημεῖον.

(1) *Iréné.* V. 21. Per hominem ipsum iterum oportebat victum eum (diabolum) contrario colligari iisdem vinculis, quibus colligavit hominem — et plus haut — quemadmodum per hominem victum descendit in mortem genus nostrum, sic iterum per hominem victorem descendamus in vitam.

Iréné. III. 18. Hæreere itaque fecit et adunivit, quemadmodum

dre (1). Ainsi Jésus a payé pour nous, son sang est notre rançon, aucune puissance ennemie ne peut s'opposer désormais à notre retour à Dieu par la vie spirituelle.

Ce retour maintenant possible, constitue ce que nous avons appelé l'élément positif du dogme de la Rédemption chez Irénée : pour lui c'est encore Jésus qui l'accomplit parachevant par là sa mission dont c'est le sublime couronnement. — Le *λογος* divin, le Verbe de Dieu, par son union avec la substance pécheresse de l'homme, par son incarnation dans l'ancienne race Adamite en la personne de Jésus, leur a communiqué un nouveau principe de vie spirituelle : cet esprit divin qui animait et inspirait pleinement l'Homme Jésus, les fidèles se l'approprient par la foi ; dès lors, il leur est permis d'arriver à la connaissance des choses de Dieu, de lire dans les mystères dont le Père est environné, de pénétrer ses desseins, et, par suite, de devenir imitateur du Christ, de mettre en pratique ses leçons et d'entrer par ce moyen en communication spirituelle avec lui. Avant Jésus l'image de Dieu primitivement en nous avait été perdue par la chute d'Adam ; après Jésus, l'Esprit Saint passe sur nous, c'est comme une nouvelle naissance spirituelle qui s'opère et nous devenons semblable au Père, capables de sainteté et d'immortalité ; c'est Dieu qui

prædiximus, hominem Deo. Si enim homo non vicisset inimicum hominis, non juste victus esset inimicus. Rursus autem nisi Deus donasset salutem, non firmiter haberemus eam.

(1) *Irénée*. III. 18. *Quemadmodum enim per inobedientiam unius hominis, qui primus de terra rudi plasmatus est, peccatores facti sunt multi, et amiserunt vitam ; ita oportuit et per obedientiam unius hominis, qui primus de origine natus est, justificari multos et percipere salutem.*

Ibid. V, 16. *Dissolvens enim eam, quæ ab initio in ligno facta*

nous rend ses faveurs, ce sont les cièux qui s'ouvrent devant nous (1).

Telle est, dans son ensemble, la théorie d'Irénée sur laquelle il nous reste à faire deux observations. — Remarquons d'abord qu'elle contient en germe, comme nous le disions plus haut, tous les éléments sur lesquels l'Eglise postérieure édifiera plus tard sa doctrine de la Rédemption : Dieu respectant la propriété du diable nous donne déjà le point de vue juridique qu'Anselme reprendra pour le revêtir d'une couleur particulière ; comme on l'a dit c'est au *Cur Deus Homo* précoce. (2) — La communion avec Dieu par la foi, le retour spirituel vers le Père seront conservés fidèlement. — La puissance sanctifiante de Jésus,

fuerat, hominis inobedientiam, obediens factus est usque ad mortem, mortem autem crucis, eam, quæ in ligno facta fuerat, inobedientiam sanans.

(1) *Irénée*. — *Contr. Hæres.* V. 1. — Non enim aliter nos discere poteramus quæ sunt Dei, nisi magister noster, Verbum existens, homo factus fuisset. — Neque enim alius poterat enarrare nobis quæ sunt Patris, nisi proprium ipsius Verbum... Neque rursus nos aliter discere poteramus, nisi magistrum nostrum videntes, et per auditum nostrum vocem ejus percipientes ; uti imitatores quidem operum, factores autem sermonum ejus facti, communionem habeamus cum ipso ; a perfecto, et eo qui est ante omnem conditionem, augmentum accipientes....

Et plus loin en parlant des Ebionites : Non contemplantes, quoniam, quemadmodum ab initio plasmationis nostræ in Adam ea quæ fuit a Deo aspiratio vitæ, unita plasmati, animavit hominem, et animal rationale ostendit, sic in fine Verbum Patris et Spiritus Dei, admissus antiquæ plasmationis Adæ, viventem et perfectum effecit hominem, capientem perfectum Patrem ; ut quemadmodum in animali omnes mortui sumus, sic in spiritali omnes vivificemur.

Ibid. III. 23. Victus erat Adam, ablata ab eo omni vita : propter hoc victo rursus inimico recepit vitam Adam... et plus loin... Domino igitur vivificante hominem, id est Adam, evacuata est mors.

(2) *A. Réville* op. cit. page 19.

son exemple qui fortifie notre faible volonté et nous affranchit de l'esclavage du péché sera le fondement de la théorie éthique du salut tel que l'école théologique moderne le comprend. — Remarquons enfin que chez Irénée, les souffrances et le supplice ignominieux de l'homme de douleurs n'ont point leur vertu réparatrice et sont comme reléguées dans les ombres d'un lointain horizon : pour lui, ce qui nous arrache à la tyrannie de Satan, ce qui nous sauve ce n'est point la mort du Christ et son sang répandu, mais son obéissance constante à la volonté du Père : la soumission, voilà l'essentiel, le fondamental, dont le drame du Calvaire n'est plus qu'une simple manifestation. — Ajoutons que ce dernier trait se retrouve chez les Pères Alexandrins.

II

Il ne faut pas croire que la double formule d'Irénée fut adoptée d'emblée par tous les chrétiens de cette époque ; cela lui aurait constitué un privilège que n'ont pas d'ordinaire les doctrines humaines. Sans aucun doute, la place qu'elle donnait à Satan et la notion juridique qu'elle renfermait convenaient parfaitement à la tendance des Pères Occidentaux, héritiers du génie latin, esprits essentiellement pratiques, plutôt organisateurs et législateurs que véritablement spéculateurs ; mais il est permis de supposer que sans les opinions particulières d'Origène au sujet des démons cette théorie aurait rencontré d'ardents adversaires dans la personne des Pères Orientaux et n'aurait point eu la chance heureuse dont elle jouit de se propager rapidement et sans conteste. Ceci nous

amène naturellement à entrer dans quelques détails sur la théologie de l'école catéchétique d'Alexandrie.

Pour le récit de l'établissement de cette école, qui apparut au II^e siècle, et la constatation des influences qu'elle subit de la part de l'école philosophique Néo-Platonicienne qui florissait dans cette ville aux premiers jours du christianisme, nous renvoyons nos lecteurs aux leçons de M. le professeur Chastel ; ici nous désirons simplement donner un aperçu rapide de ses doctrines sur l'homme, le péché et les conséquences de la chute. — Les docteurs d'Alexandrie s'imaginant que saint Paul avait sanctionné la division Platonicienne de la nature humaine en trois principes (*νοῦς, ψυχή, σῶμα*) crurent devoir rester fidèles à l'enseignement du grand apôtre et admirèrent en l'homme le *σῶμα*, matière, chair, la *ψυχή*, vie active, et le *πνεῦμα*, âme, souffle de Dieu. C'est au *πνεῦμα* créé libre et immortel, originellement doué d'une enfantine pureté qu'appartiennent les grandes facultés (raison, intelligence) qui distinguent l'homme des autres créatures, comme c'est en lui qu'il faut chercher l'image de Dieu : — Cette image parfaite dans le premier homme a été comme effacée par la chute d'Adam et le péché provient non point d'une fâcheuse détermination de la liberté, il n'a pas son siège dans la conscience, mais il réside dans l'intelligence elle-même, il est la suite d'une erreur, l'homme ayant transgressé la loi de Dieu par un mauvais usage de sa raison, les passions elles-mêmes n'ont pas d'autre cause, elles sont des mouvements violents de l'âme qui n'obéissent pas à la raison. (1) Les conséquences

(1) *Clément. Alexandr. Pædagogus* I. 13.

Quidquid est præter rectam rationem, id est peccatum. Jam vero

de la chute sont l'esclavage du péché et la mort, non point la mort physique que les Alexandrins regardaient comme nécessaire, mais la mort spirituelle c'est-à-dire l'oubli de Dieu, l'ignorance des choses d'en haut ; l'homme est devenu comme aveugle en face de son créateur, il ne le voit plus et ne s'en forme désormais que des idées absolument contraires à la réalité ; il n'a plus la communion du Père ; un voile dérobe à ses yeux la vérité céleste. Mais une erreur ne mérite point un châtement, se tromper ce n'est point être coupable, l'homme qui fait fausse route dans sa marche vers le vrai est en quelque mesure irresponsable et ne saurait porter la peine de la faiblesse de son intelligence : Les Pères Alexandrins le comprirent et pour eux la souffrance physique et les douleurs morales ne furent point considérées comme un châtement, mais comme un remède, ce n'était point une peine infligée à l'homme mais une salutaire épreuve, on n'avait point un Dieu juste juge mais un Père dont la tendresse employait la douleur pour ramener l'enfant égaré : sa justice ne devenait plus qu'une face de son amour.

On comprend aisément que de pareilles idées durent influencer considérablement sur le dogme de la Rédemption et conduire ceux qui les professaient bien loin de la formule juridique d'Irénée ; c'est ce que nous allons constater chez Clément d'Alexandrie. — Ce contemporain d'Irénée (1) repoussait tout dualisme en Dieu,

generales animi affectiones seu perturbationes hoc modo definiendas censent philosophi..... Quod ex rationis autem obedientia recte et ex virtute geritur, *προστικον* et *καθητικον*, hoc est, quod congruit et convenit, nempe officium, vocant Stoici. Quod autem *καθητικον*, est *προστικον*.

(1) On place la mort de Clément d'Alexandrie entre les années 211 et 217.

il protestait contre ceux qui séparaient la justice de Dieu de son amour qu'il regardait comme un seul et même attribut ; suivant lui, la colère était incompatible avec l'idée d'un être parfait et le châtement divin était toujours étroitement uni à la divine bonté dont il était l'éclatante manifestation. (1) Ces principes posés, il est évident que la notion de l'expiation disparaissait ; aussi Clément regardait-il l'œuvre de Jésus comme une révélation ; le Verbe de Dieu s'est incarné en l'homme Jésus pour dévoiler la vérité à l'humanité afin qu'elle sortit par la repentance et la conversion des ténèbres du péché ; il a eu pour mission de rendre la vue aux âmes aveuglées par les égarements d'une raison faussée (2) : Sa victoire sur le serpent a cloué la mort sur sa croix et nous a donné la vie en retour, en nous montrant comment l'âme arrive à se détacher avec joie du corps et s'arrache ainsi à des liens terrestres et pécheurs pour se transporter ailleurs auprès de Dieu qu'elle contemple dans sa perfection et qu'elle adore parce-

(1) *Clém. Alex. Stromates VI, 14.* Ἀγαθὴ γὰρ ἡ τοῦ θεοῦ δικαιοσύνη καὶ δικαία ἐστὶν ἡ ἀγαθότης αὐτοῦ.

Ibid. VI, 17. Λείπεται δὴ θεοῦ οὐ μόνον ἀγαθύνειν ἔργον ἐστίν.

Ibid. IV. 23. — Θεὸς δὲ, ἀπαθής, ἄθυμος τε καὶ ἀνεπιθύμητος.

(2) *Clém. Alex. Stromates V. 1* Ἐπεὶ γὰρ ἡσθένει πρὸς κατάληψιν τῶν ὄντων ἡ ψυχὴ, θείου διδασκάλου ἐδέηθημ. . . . καταπέμπεται ὁ Σωτὴρ, τῆς ἀγαθοῦ κτήσεως διδάσκαλός τε καὶ χορηγός, τὸ ἀπόρρητον τῆς μεγάλης προνοίας ἅγιον γνῶρισμα.

Clém. Alex. — Admonitio ad gentes. I. Hic ergo Verbum Christus, et ut nos olim essemus, erat enim in Deo, et ut bene essemus, causa fuit. Nunc autem apparuit hominibus hic ipse Verbum, qui solus est ambo Deus et homo : et est nobis omnium causa bonorum, a quo edocti recte vivere, ad vitam æternam transmittitur.

qu'elle le voit ; cette vue et cette contemplation de Dieu opèrent par influence la sanctification de l'homme dont les passions s'apaisent et les penchants funestes se redressent au contact de la sainteté, de l'incorruptibilité et de la justice qui sont en l'Éternel (1) ; c'est ainsi que Clément peut dire avec raison que le sang de Jésus a été versé pour notre sanctification et que le Sauveur a souffert par amour pour nous (2). Cependant on voit bien que, suivant lui, Jésus-Christ est plutôt un instituteur, un Révélateur qu'un Rédempteur, car avec ce point de vue les enseignements et les exemples laissés par le Christ ont une importance autrement grande que sa mort et sont le tout précieux dont elle n'est que la partie. — Rien n'était plus éloigné d'Irénée que cette manière dont Clément d'Alexandrie envisageait l'œuvre rédemptrice du Christ, et, comme nous le disions plus haut elle n'aurait pas été promptement reléguée dans l'ombre si la théorie juridique de l'évêque de Lyon n'avait point trouvé une place dans l'ensemble du système théologique d'un Père illustre, nous voulons parler d'Origène auquel on nous permettra de consacrer quelques instants.

On éprouve, en étudiant les opinions d'Origène sur le

(1) *Clem. Alex. Adm. ad gentes*, I. — Superne autem à cœlis deducamus veritatem, una cum clarissima prudentia, in montem Dei sanctum, et sanctum chorum propheticum. Illa autem vel longè clarissima luce emicans, undique illuminet eos qui voluntantur in tenebris et homines liberet ab errore, supernam dexteram, nempe intelligentiam, porrigens ad salutem.

(2) *Clém. Alex. Stromat.* IV. 7. — Mortem eligens propter vitam, et propter te ipsum potius, quam propter illum patiens.

Ibid. IV, 12. Propter hanc ergo sanctificationem nostram, non prohibitus fuit pati Dominus.

Ibid. IV. 17.

Οὗ τὸ αἷμα ὑπὲρ ἡμῶν ἠγάθη.

dogme du salut, une extrême surprise et un grand embarras qui proviennent de ce que cet écrivain n'a pas sur la question une seule manière de voir mais bien trois parfaitement distinctes dont deux semblent inconciliables : en présence de ce phénomène on est amené à se demander quelles causes ont pu le produire et la réponse n'est pas facile à trouver : cependant il nous paraît que la solution du problème doit être cherchée dans le fait qu'Origène passa du Christianisme à la philosophie et ne connut la science grecque qu'après avoir été nourri de la foi chrétienne. Clément d'Alexandrie lui, était né païen et avait approfondi les systèmes philosophiques en honneur avant d'entrer dans l'Eglise ; par conséquent il avait déjà sur Dieu, le péché et l'homme comme un système arrêté qui ne dut se modifier que dans les parties accessoires, lorsqu'il rencontra le Christianisme : aussi n'eut-il qu'une seule et même manière de concevoir l'œuvre rédemptrice de Jésus. Mais il n'en fut pas ainsi d'Origène : né à Alexandrie (185) d'un père Chrétien il apprit de lui à se familiariser avec les Ecritures dont, dès son jeune âge, il voulait pénétrer le sens le plus profond ; cet amour pour les livres sacrés ne l'abandonna jamais, nous en avons une preuve irrécusable dans les ouvrages exégétiques qu'il publia en si grand nombre : ainsi, lorsqu'il s'initia à la philosophie, il possédait déjà un fond de croyances scripturaires qu'il n'eut plus qu'à systématiser et à affermir scientifiquement ; or d'un côté dans l'Ecriture les passages cités plus haut (pages 28 et 29) la croyance générale aux démons et le rôle qu'Origène leur attribuait dans le monde concoururent sans aucun doute à la formation de sa première théorie, tandis que de l'autre, le souvenir vivant et cher d'autres paroles évangéliques (1) qui bien réellement représentent

(1) Romains III, 23 et 24. Hébreux IX, 14. Ephésiens V, 2.

la mort de Jésus comme un sacrifice offert à Dieu, amena une nouvelle manière de voir presque opposée. — La troisième naquit du contact d'Origène avec la philosophie philonienne et elle eut évidemment son origine dans les spéculations métaphysiques qui en furent la conséquence. Du reste, on s'étonnera moins du fait que nous signalons et on pardonnera facilement à Origène le peu d'unité qui règne dans cette partie de sa théologie lorsque l'on se rappellera d'abord la manière dont il travaillait dictant en même temps à sept secrétaires ses œuvres dont le nombre (1) permet de penser que les détails durent en être quelque peu négligés, ensuite et surtout la vie agitée qu'il mena enseignant depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, courant d'Alexandrie à Rome et de là revenant à Alexandrie pour passer ensuite en Arabie, à Jérusalem, à Césarée, en Grèce et rencontrer au terme de sa carrière la prison, la torture, la persécution. Une pareille somme d'activité extérieure dépensée ne laissait que fort peu de temps pour les études de cabinet et devait rendre presque impossible un travail d'harmonisation et de systématisation parfaitement agencé. Quoi qu'il en soit Origène envisage l'œuvre du Christ sous trois points de vue différents qu'il nous reste à examiner.

Le premier est le point de vue juridique qui voit dans la mort de Jésus une rançon payée à Satan, c'est la théorie d'Irénée enrichie des opinions particulières à Origène sur les démons et complétée eu égard à une objection que soulevait la formule du disciple de Polycarpe. — Suivant l'illustre docteur d'Alexandrie les puissances du mal, esprits déchus dont le chef est Satan forment le Royaume

(1) E. Chastel, professeur : « Peu d'écrivains ont montré autant de fécondité qu'Origène; on a évalué à 6,000 ouvrages les œuvres de ce docteur, mais des historiens plus exacts ont réduit ce nombre à 900. Genève, Cours de 1863-64.

des ténèbres opposé au Royaume de lumière ou de Dieu, sont dans une lutte perpétuelle avec lui et cherchent sans cesse à nuire à sa prospérité en en détachant le plus de membres possible ; l'arme qu'ils emploient est l'erreur qu'ils s'ingénient souvent avec succès à glisser dans la raison humaine pour lui faire perdre de vue la vérité céleste et l'égarer loin de Dieu : ce moyen réussit auprès d'Eve et d'Adam et la chute de nos premiers parents trop crédules et trop facilement abusés par le mensonge du serpent les entraîna et avec eux l'humanité tout entière dans le Royaume des ténèbres et rendit l'homme sujet de Satan ; de là un droit du diable sur les hommes (1). — L'Incarnation du Verbe dans l'homme Jésus, l'obéissance du fils de Dieu, ses souffrances et sa mort sont ici, comme chez Irenée, la satisfaction offerte au diable par la justice de Dieu et l'équivalent accepté (2).

(1) *Origen. De Principiis. L. III, c. 2.* Eadem quoque Barnabas in epistola sua declarat, cum duas vias esse dicit, unam lucis, alteram tenebrarum, quibus et præesse certos quosque angelos dicit : viæ quidem lucis angelos Dei : tenebrarum autem viæ, angelos Satanæ.

Origen. Contra Celsum VIII, 44. Ἐγὼ δ' οἶμαι ὅτι αἰσθόμενοι οἱ δαίμονες ὅτι οἱ μὲν νικῶντες, καὶ δι' εὐσέβειαν ἀπολήσκοντες καθαιροῦσιν αὐτῶν τὴν δυνάστειαν, οἱ δὲ διὰ τοὺς πόνους ἠττώμενοι καὶ τὴν θεοσέβειαν ἀρνούμενοι ὑποχειριοὶ αὐτοῖς γίνονται, ἐστ' ὅτε προσφιλονεικοῦσι τοῖς παραδιδόμενοις χριστιανοῖς. —

Origen. in Exod. VI, 9. Dei sumus secundum quod ab eo creati sumus, effecti vero sumus servi diaboli, secundum quod peccatis nostris venundati sumus.

Origen. in epist. ad Romanos. II, 13. Tenebat autem nos diabolus, cui distracti fueramus peccatis nostris.

(2) *Origen. In Exod. VI, 9.* Veniens autem Christus redemit nos, cum serviremus illi domino, cui nosmet ipsos peccando vendidimus... Et fortasse recte quidem dicitur redemisse nos Christus, qui pretium nostri sanguinem suum dedit.

Mais, comme le remarque M. Réville, la solution donnée par Irénée faisait surgir une question inévitable : Comment le diable avait-il pu s'aveugler jusqu'à accepter une rançon qui devait lui échapper ? Cette objection qu'Irénée n'avait point prévue fut aperçue par Origène qui y répondit en affirmant que le diable s'est trompé, c'est-à-dire a été trompé. — Satan en acceptant la rançon offerte par Dieu pour qu'il abandonnât ses droits sur l'homme, s'imagina qu'il la conserverait en propriété et ne s'aperçut de son erreur que lorsqu'il fut trop tard pour la réparer ; tout d'ailleurs servit à abuser le Prince des ténèbres, et le mariage de Marie et de Joseph ne fut conclu que pour l'empêcher de reconnaître en Jésus le fils de Dieu : il est facile de voir par là que pour Origène c'est Dieu qui a trompé Satan, qui l'a lèurré, qui a rusé avec lui en faisant rentrer la Rédemption dans ses desseins éternels : aucun doute d'ailleurs n'est permis sur ce point puisque Origène a le soin de s'en expliquer ouvertement (1). Ainsi, la théorie d'Irénée à la base de laquelle et comme principale pierre de l'angle se trouvait l'idée stricte d'une satisfaction offerte au diable par la justice de Dieu arrivait à ne voir dans l'œuvre du salut que l'expression d'une supercherie divine.

En abordant maintenant la seconde manière dont Origène explique la Rédemption opérée par la mort du

In Epist. ad Roman. II, 13. Si ergo pretio emti sumus... ab aliquo sine dubio emti sumus, cujus eramus servi, qui et pretium poposcit, quod voluit, ut de potestate dimitteret, quos tenebat... Poposcit [diabolus] ergo pretium nostrum sanguinem Christi... qui tam pretiosus fuit, ut solus pro omnium redemptione sufficeret. —

(1) *Origen. In Math. XIII, 9.* Καὶ διὰ τοῦτο ὁ πατήρ « τοῦ ἰδίου υἱοῦ οὐκ ἐφέισατο, ἀλλ' ὑπὲρ ἡμῶν πάντων παρέδωκεν αὐτόν, » ἵν' οἱ παραλαβόντες αὐτόν, καὶ παραδόντες αὐτόν εἰς χεῖρας ἀνθρώπων, ὑπὸ τοῦ κατοικήσαντος ἐν τοῖς οὐρανοῖς ἐγγελασθῶσι, καὶ ὑπὸ τοῦ κυρίου ἐκμυκτηρίσθωσι. —

Christ, nous devons commencer par avouer que, malgré une forte dose de bonne volonté, nous n'avons pu arriver à comprendre les raisons que *Baur* et *Réville* ont allégué pour démontrer qu'elle ne reposait pas sur l'idée de la justice de Dieu demandant une satisfaction avant que le pardon des péchés fut possible : la différence que ces deux théologiens établissent d'un commun accord entre l'idée générale de sacrifice et celle d'un sacrifice d'expiation nous échappe; la faute en est peut-être non pas à eux mais à la faiblesse de nos lumières et de notre intelligence! Aussi, tout en affirmant que nous ne sommes nullement convaincus, pour que l'on ne puisse point nous taxer de partialité nous reproduirons *in extenso* leurs arguments dont nos lecteurs apprécieront la valeur :

« Elle doit sa valeur (la mort de Jésus) à part à la sainteté immaculée de la victime. Ce n'est pas qu'elle ait pour but de rendre le pardon de Dieu possible en transportant sur le Christ les peines méritées par les coupables — cette idée est inconnue à Origène, — mais elle a pour effet que Dieu, considérant la sainteté absolue de Jésus mourant sur la croix, contemple les péchés du monde comme absorbés dans la perfection d'un homme et se montre propice pour l'humanité (1). »

« Comme généralement d'après le point de vue d'Origène, les péchés ne peuvent être pardonnés sans sacrifice, pour cela la mort de Jésus elle aussi est un sacrifice d'expiation offert à Dieu pour les péchés du monde. — Origène ne déduit point la nécessité d'un pareil sacrifice de la notion de la justice divine, aussi ne faut-il pas supposer qu'il

(1) *A. Réville. Opus cit. page 23.*

« ait regardé le rapport du sacrifice avec le pardon
« des péchés comme opéré par l'idée d'une souffrance
« vicaire. C'est bien plutôt la seule notion générale
« de sacrifice qui est ici appliquée : Toute victime
« doit, pour répondre au but pour lequel elle est offerte,
« être revêtue d'une condition agréable à Dieu, c'est-
« à-dire être pure et sans tache. Dans la mort ex-
« piatoire de Jésus cette pureté ne peut consister que
« dans l'impeccabilité et la perfection morale de ce-
« lui qui s'est offert lui-même comme victime à
« Dieu. (1) »

Il ne nous reste plus qu'à analyser fidèlement la pensée d'Origène. — Le docteur d'Alexandrie envisage la passion du Sauveur comme un sacrifice expiatoire nécessaire pour assurer la victoire du bien sur le mal, il y voit un sacrifice offert à Dieu pour l'expiation de nos péchés. (2) Aucun péché ne peut être remis sans un sacrifice qui l'expie, (3) et par conséquent Dieu

(1) *F. C. Baur. Op. citat. page 54.*

(2) *In Lev. Hom. III, 1* : — Ipse qui in similitudinem hominum factus est, et habitu repertus ut homo, sine dubio pro peccato, quod ex nobis susceperat, quia peccata nostra portavit, vitulum immaculatum, hoc est carnem incontaminatam, obtulit hostiam Deo.

Ibid. In Lev. Hom. 1, 2. — Hoc est ergo, quod offertur ad hostium tabernaculi, acceptum contra Dominum, et quid tam acceptum quam hostia Christi, qui se ipsum obtulit Deo ? —

(3) *Origen. In Num. Hom. XXIV, 1* : — Si non fuisset peccatum, non necesse fuerat filium Dei agnum fieri, nec opus fuerat eum in carne positum jugulari, sed mansisset hoc, quod in principio erat, Deus Verbum : verum quoniam introiit peccatum in hunc mundum, peccati aute n necessitas propitiationem requirit, et propitiatio non fit nisi per hostiam, necessarium fuit, provideri hostiam pro peccato.

Ibid. In epist. ad Rom. III, 8. — Il cite le passage de l'Épître aux Hébreux (IX, 22.) Absque sanguinis enim effusione non fit remissio peccatorum. —

ne pouvait pardonner les péchés de l'humanité sans qu'une victime fut immolée : nier cela ce serait s'inscrire en faux contre un sentiment universel dont l'histoire profane elle-même nous atteste l'existence ; d'héroïques citoyens se sont maintes fois dévoués pour le salut de leur patrie, ont donné librement leur vie pour détourner les calamités publiques qui pesaient sur leurs concitoyens, à leur exemple et cédant à la même croyance, Jésus a livré son corps pour être attaché à la croix afin de nous rendre Dieu favorable (1). Et ce privilège n'est point particulier à Jésus, il le partage avec les Martyrs dont les souffrances concourent à assurer à l'homme la bienveillance divine. (2) — Jésus victime sans tache, pur de toute souillure, parfaitement obéissant, meurt injustement et Dieu satisfait de cette rançon précieuse oublie les péchés du monde, les considère comme anéantis par la perfection du Sauveur et redevient propice envers l'humanité ; c'est le Christ qui se charge de nos péchés dont il porte les conséquences. (3) — Tel est

(1) *Orig. Contra celsum* I, 31. — Qui heri et nudius tertius cruci affixus fuerat, hanc ultro mortem pro humano genere subiisse ; eis hac in re similem, qui mortem oppetierant, ut patriam suam à grassante pestilentia, aut sterilitate, aut tempestatibus liberarent... Dicant igitur qui nolunt credere Jesum in cruce hominum causa mortem obiisse, annon multarum Græcarum et Barbarum historiarum fide credant quosdam pro salute communi occubuisse morte, ut ab urbibus gentibusque calamitates averterent ? — Voyez encore le commentaire d'Origène sur St. Jean tom. XXVIII, 14.

(2) *Orig. contra Celsum* VIII, 44. — Eam ob rem, opinor, dæmones experientia docti se a martyribus veritatis vinci et superari, rursus vindicta uti timuerunt.

Orig. In Johan. VI, 36.

(3) *Orig. Com. in ep. ad Rom* III, 7 et 8. — Origène cite le passage *Rem. III, 24.* — Voyez encore le passage déjà cité plus haut et tiré de l'ouvrage : *In Lev. Hom. III, 1.*

dans son ensemble le second point de vue d'Origène, et nous nous demandons encore avec étonnement comment on a voulu y voir tout autre chose que la théorie d'Anselme dans un état qui n'est point tellement rudimentaire ? — Ainsi jusque à cet instant, nous trouvons chez Origène deux sens du même mot Sauveur : il signifie d'un côté la rançon offerte à Satan pour l'obliger à abandonner ses droits sur l'humanité, et, de l'autre, la victime immolée à Dieu afin que la réconciliation fut possible entre lui et l'homme. — Si l'on demandait maintenant d'expliquer comment Origène conciliait ces deux manières de voir et d'indiquer celle pour laquelle il avait une préférence marquée, nous répondrions en premier lieu, que la connexion logique entre deux idées directement opposées étant impossible, chez Origène cette connexion fait défaut, et ensuite nous dirions qu'il est permis de supposer que ni l'une ni l'autre des deux explications précédentes n'était la fille chérie d'Origène, mais qu'il réservait bien plutôt sa prédilection pour une troisième dont nous allons nous occuper.

Il est nécessaire de se rappeler qu'Origène, comme Clément d'Alexandrie et les théologiens de leur école, faisait une distinction entre le *gnostique* et le *simple croyant* et mettait le premier bien au dessus du second. — Le simple fidèle ne dépasse pas l'évangile historique et sensible qu'il explique littéralement ; il ne connaît que le Christ charnel de l'histoire et sa doctrine revêt toujours une expression terre à terre, une enveloppe grossière sans lesquelles elle ne serait point comprise ; Le gnostique au contraire s'élève à des hauteurs plus sublimes : au dessus de l'évangile terrestre, il découvre l'évangile invisible, éternel, dont le sens suprême, le sens spirituel lui est révélé ; il contemple le Christ supérieur et pneumatique qui se

manifeste à lui comme la lumière par excellence, la vérité absolue, la vie parfaite : alors sa doctrine formée dans cette sphère sereine et pure reflète les rayons du soleil d'en haut, embrasse des horizons célestes et seule pénètre les inénarrables mystères dont le simple croyant ne soupçonne pas même l'existence. — Tout porte à croire que les deux explications données plus haut de l'œuvre rédemptrice du Christ n'étaient pour le docteur d'Alexandrie que les formules charnelles, sensibles, à l'usage des simples croyants d'un dogme dont le sens dernier et profond, connu seulement du gnostique parfait, était contenu dans les spéculations suivantes d'un ordre autrement élevé.

Là où il n'y a pas de fils, il n'y a pas non plus de père, comme on ne saurait concevoir un maître qui ne posséderait ni biens, ni esclaves ; de telle sorte que l'éternelle toute-puissance de Dieu exclut l'idée de temps et d'espace dans la création : Dieu a dû exercer éternellement sa puissance et pour cela créer éternellement (1) ; il a créé de tout temps et crée sans cesse des esprits qu'Origène appelle des *rationabiles creaturæ*, puis il les place dans des mondes formés sans relâche : ces mondes se succèdent un à un, il n'en apparaît un nouveau que lorsque le précédent a accompli son œuvre. — Les *creaturæ rationabiles* sont égales et identiques au sortir des mains du tout-puissant, les différences qui existent entre elles n'ont nullement leur cause dans la volonté ou la pensée de Dieu mais dans l'usage personnel du libre arbitre dont chacune d'elles est douée. — A leur origine elles habitaient toutes un séjour divin parce que toutes étaient dignes de ce séjour du bien ; mais l'exer-

(1) De Principiis L, 1-c, 2, t. 10.

cice de la volonté a changé cet état de choses, les unes se donnent à Dieu et habitent des corps célestes, d'autres s'opposent à lui et sont dans les ténèbres, d'autres enfin sont indifférentes ou incertaines et peuplent la terre, ce sont les hommes. La première classe d'esprits peut, en se pervertissant devenir semblable aux deux dernières et descendre sur la terre ou choir dans les ténèbres, comme les habitants de la terre et ceux des ténèbres ont la faculté de gravir l'échelle des Etres et des mondes et par le perfectionnement remonter jusqu'au ciel. C'est là d'ailleurs le dessein du créateur qui, l'œuvre de restauration accomplie, détruira tous les mondes créés, sauf à les remplacer par de nouveaux mondes si les esprits devenus parfaits mais toujours libres ont le malheur de faillir encore ; — Dans ce cas, le mouvement recommencera et le phénomène d'ascension se reproduira. — Ce phénomène, ce mouvement c'est la Rédemption qui s'opère sous l'impulsion du Christ, Logos éternel de Dieu ; sa nature est définie par les termes suivants : *Fils unique de Dieu, le trône de sa gloire, la vérité et la vie, le chemin, l'image de Dieu invisible, la splendeur de la lumière divine, l'image de la bonté de Dieu.* Le Christ parle et les esprits entendent sa voix , il agit et ses exemples sont une instruction ; sa mort même est un modèle d'obéissance. Son œuvre, c'est de révéler Dieu, d'enseigner la vérité, d'initier aux choses supérieures ; son action n'est pas limitée à la terre, elle s'étend aux démons comme aux anges et aux hommes, elle embrasse le monde moral tout entier ; sa mission n'est pas enfermée dans les bornes étroites d'un moment historique précis, c'est lui qui a apparu dans Enoch, Moïse, Abraham et les prophètes, il a inspiré quelques pages de Platon. Le but de son activité c'est que tous les

esprits, démons, anges et hommes s'unissent à lui, obéissent à sa voix, imitent ses exemples, s'intruisent à son école et sur ses traces abandonnent les mondes inférieurs pour s'élever jusqu'à Dieu. Là est le terme de la Rédemption.

On ne peut nier qu'une conception pareille, soit vraiment grandiose ; c'est vaste comme l'univers, c'est le sentiment de l'Infini traduit en langue humaine ; mais on voit que, malgré tout, Origène abandonne sans s'en apercevoir le terrain chrétien et se laisse enivrer par les parfums du gnosticisme : ces esprits préexistant à la création de la terre ressemblent beaucoup aux éons ; leurs classes différentes rappellent la hiérarchie des *oupanoi*, au fond les suites de la chute sont identiques et on trouverait difficilement une différence notable entre le Christ d'en Haut de tel gnostique et le sauveur d'Origène : comme le dit Réville (1) « Le Rédempteur, pour Origène, est un principe gnostique et il se dégage de cette spéculation je ne sais quelle impression de rouage et de mécanisme. » — Aussi, au moment où nous terminons cette analyse succincte du *De Principiis* dont nous ne donnons aucun extrait parce qu'il aurait fallu le transcrire presque dans son entier, aussi, dis-je, nous semble-t-il apercevoir une de ces barques massives creusant le fond d'un fleuve au moyen de seaux qui plongent sans cesse sous les eaux pour remonter sans cesse à la surface : instinctivement, nous franchissons la distance et nous nous croyons transportés dans cette grande usine où nous avons vu si souvent des monceaux de blé parvenir du sol jusqu'aux étages supérieurs en passant lentement à travers les spirales d'une vis d'Archimède.

(1) A. Réville, op. cit. page 25.

III.

On a appelé Origène le père véritable de la théologie chrétienne, l'on a eu raison et cela, non pas seulement à ce point de vue général qu'il a comme mis au monde la science religieuse chrétienne avant lui à l'état d'informe embryon, mais encore à ce point de vue particulier qu'il a laissé l'empreinte de son génie profondément gravée dans la dogmatique de ses successeurs, surtout en ce qui concerne la doctrine dont nous nous occupons. — En effet, pendant une série de IX siècles successifs tous les docteurs (sauf une exception) qui voudront comprendre comment Jésus peut être nommé Sauveur des hommes iront puiser chez Origène et lui emprunteront tantôt l'une tantôt l'autre de ses deux premières théories. Il est aisé de voir par là que la partie vraiment difficile de notre tâche est à peu près terminée puisque nous n'avons plus qu'à indiquer les noms des docteurs qui ont penché dans un sens ou dans l'autre, tout en accentuant ce qu'il y eut d'original en eux, et ensuite, que nous allons nous trouver en présence de deux lignes parallèles, prolongement double de la double formule d'Origène au sujet de la Rédemption.

I. *Dieu et Satan.* Origène inspiré de la pensée d'Irénée avait repris et complété la théorie de l'évêque de Lyon à la base de laquelle se trouve une satisfaction offerte à Satan par la justice de Dieu : ce fut cette manière de voir essentiellement dualiste qui se propagea le plus rapidement dans l'Eglise et qui s'y établit assez fermement pour ne disparaître qu'au moyen âge. — Elle était d'abord essentiellement populaire, et naturellement les masses adoptèrent l'opinion qui seule était à leur portée : en se-

cond lieu l'empire de la théologie transporta son siège d'Orient en Occident où l'esprit législateur dominait tandis que les abstractions métaphysiques y étaient au dernier plan, rien par conséquent ne convenait mieux au génie latin que cette sorte de contrat juridique posé entre Dieu et le diable : enfin d'un côté les développements de la démonologie grâce à l'union du peuple latin avec la race germanique et slave dont on connaît le goût pour le merveilleux, l'affirmation plus catégorique de la personnalité de Satan, sa damnation déclarée éternelle au 5^e concile œcuménique tenu en 553, et de l'autre le dogme du péché originel se transmettant, comme un juste châtement du premier péché, à toute la race humaine par la génération, sanctionné par plusieurs synodes d'Afrique et par le concile d'Ephèse en 431 eurent aussi leur large part d'influence : dès lors les docteurs les plus renommés de l'Eglise se prononcèrent-ils naturellement dans ce sens.

Grégoire de Nysse (m. vers 394) après avoir posé en fait l'esclavage de l'homme à l'égard du diable par suite de la chute (1) prétend que Satan était disposé à affranchir l'homme de ce joug pesant à condition qu'on lui donnerait une rançon équivalente et même plus précieuse ; il consentait à traiter, mais voulait que sa complaisance fut récompensée. Cependant Dieu auteur premier de la Rédemption étant tout parfait ne peut accomplir aucun acte sans que chacun de ses attributs y soit représenté dans sa perfection, par conséquent il déploiera dans l'action libératrice son amour, sa justice et sa sagesse : Grégoire de Nysse donne à ce dernier mot non pas le sens élevé qu'il éveille ordinairement en nous, mais celui d'habileté, — de là toute sa théorie. — Dieu offre Jésus-Christ à Satan espérant que ce trésor

(1) Grég. de Nysse. Orat. cat. c. 23.

semblera assez précieux au Prince des ténèbres, c'est ce qui a lieu. Le diable considérant la dignité supérieure de Jésus et ses qualités meilleures fut tout heureux de conclure un pareil marché et ce fut avec joie qu'il se dessaisit de l'humanité entière pour acquérir un pareil esclave. Donner son fils en rançon pour nous c'était manifester sa bonté parfaite envers l'homme et sa justice envers le diable ; la sagesse habile de Dieu parut aussi. En livrant Jésus, Dieu eut soin de cacher la divinité de son fils sous une forme humaine pour ne pas effrayer Satan ; ce dernier ne soupçonnait pas que Jésus fut Dieu et pensait le posséder à toujours ; mais après l'agonie du Calvaire il fut promptement désillusionné ; par sa nature divine Christ lui échappa et il ne lui resta plus entre les mains qu'un cadavre inanimé à la place de l'humanité qu'il perdit. — Cette ruse insidieuse de Dieu et la façon naïve dont le diable s'y laissa prendre, qui rappellent l'appât trompeur cachant le hameçon et la trop crédule avidité du poisson qui vient y mordre, n'étaient d'ailleurs qu'une juste application de la loi du talion : Satan avait menti en affirmant à Eve qu'elle pouvait manger du fruit défendu sans crainte de la mort, c'était par le mensonge qu'il avait soumis l'homme à son empire, il était de toute justice qu'un artifice du même genre lui arrachât sa proie. (1)

On éprouve un véritable sentiment de tristesse en étudiant une pareille théorie qui dénote chez son auteur une idée de Dieu bien pauvre et bien terre à terre ; d'ailleurs elle repose sur une contradiction frappante : si Satan n'a vu en Jésus qu'un simple fils d'Adam, comment a-t-il pu consentir à l'accepter comme rançon de l'humanité puisqu'en sa qualité d'être humain Jésus lui appartenait déjà sans que personne put disposer de lui.

(1) Grég. de Nysse. Ibidem c. 23-26. — et c. 2

Il ne valait certes pas la peine de rabaisser Dieu jusqu'au mensonge pour aboutir à une théorie impie dont le simple bon sens ne devait rien laisser debout. — Grégoire de Nysse eut des imitateurs qui semblent avoir pris plaisir à dépasser leur maître.

Ambroise (m. 397) évêque de Milan bien que penchant pour une explication meilleure s'exprime catégoriquement sur la ruse divine : « *Oportuit hanc fraudem diabolo fieri* (1) ». Son ami *Augustin* (353-429), sur lequel la prédication d'Ambroise eut tant d'effet, fait une honorable exception puisqu'il doit être rangé parmi les théologiens qui adoptèrent la première formule d'Origène. Il faut reconnaître que, chez lui, la ruse de Dieu est presque mise de côté et fait place à la notion de justice sur laquelle il insiste particulièrement : c'est pour respecter sa propre justice que Dieu agit justement envers Satan. Justement esclaves du diable parce que nous avons succombé, nous avons été soumis justement puisque Satan a fait mourir Jésus exempt de tout péché même du péché originel et par conséquent ne méritant point la mort. Le diable avait donc commis une injustice et sa punition fut la perte de ses droits sur les membres de l'humanité qui se réclament du nom de Jésus-Christ. (2).

Avec *Léon-le-Grand* (440-461) nous nous retrouvons sur le même terrain où nous avons rencontré Grégoire de Nysse : ici encore la ruse divine est affirmée catégoriquement. L'homme pécheur, esclave de Satan ne sau-

(1) *Ambroise. Expos. in Ev. Lucæ L. IV.*

(2) *Augustin : De libero arbitrio III, 10.*

Augustin. Passim : Servata est in peccato justitia Dei punientis — Iniquum enim erat ut ei, quem ceperat non dominaretur diabolus. — Justissime igitur dimittere cogitur credentes in eum, quem injustissime occidit.

rait se sauver lui-même (1), Jésus s'offre en rançon pour que la bonté de Dieu ne nuise pas à sa justice (2), mais en même temps il cache sous le voile de l'humaine infirmité la vertu de sa divinité, de sorte que l'astuce de l'ennemi est en défaut (3).

D'après *Grégoire-le-Grand* (m. en 604) le diable n'ignorait point l'incarnation du Fils de Dieu en l'homme Jésus, mais il ne soupçonnait pas que la mort du Sauveur lui enlèverait sa proie nouvelle; cette mort fut comme l'appât caché sous l'hameçon. Au V^e siècle *Isidore de Séville* se sert d'une autre comparaison et la croix du Calvaire devient le lacet auquel se prend le petit oiseau (4).

On peut adresser deux reproches à cette théorie; le premier, déjà indiqué à propos de *Grégoire de Nysse*, qu'elle repose sur une contradiction, et le second qu'elle mène tout droit au Docétisme; en effet, comme le fait remarquer *Baur* (5) l'humanité du Christ disparaît réelle-

(1) *S. Leonis Papæ*. Sermo. XXII, §. 2. « — Nisi enim ille ad nos humilitate descenderet, nemo ad illum ullis suis meritis perveniret.

(2) *S. Leon Papæ*. Sermo XXIV. § 3. — Sed quia non ita in primum hominem diabolus violentus extiterat, ut eum in partes suas sine liberi arbitrii consensione transferret: sic destruendum peccatum fuerat voluntarium, et hostis consilium, ut dono gratiæ non obsesset norma justitiæ.

(3) *S. Leon Papæ*. Sermo XVIII § 4. — Quum igitur misericors omnipotensque Salvator ita susceptionis humanæ moderatur exordia, ut virtutem inseparabilis a suo homine deitatis per velamen nostræ infirmitatis absconderet: illusa est securi hostis astutia, qui natiuitatem pueri, ut salutem generis humani procreati, non aliter sibi, quam omnium nascentium putavit obnoxiam. Vidit enim vagientem atque lacrymantem, vidit pannis involutum, circumcisioni subditum, et legalis sacrificii oblatione perfunctum. Agnoyit deinceps solita pueritiæ incrementa, et usque in viriles annos de naturalibus non dubitavit augmentis... etc...

(4) *Isidore de Séville*. Sent. I, 14. — Illusus est diabolus morte Domini quasi avis.

(5) *F. C. Baur*. Op. cit. page 82.

ment du moment que le corps de Jésus n'était plus qu'un *velamen* destiné à induire en erreur Satan ; malgré tout, cette manière de voir persista longtemps dans l'Eglise et nous la retrouverons cinquante ans après l'apparition du *Cur Deus Homo*.

II. *Dieu et ses perfections.* Nous disions plus haut que parallèlement à cette théorie dont le point de départ fourni d'abord par Irenée avait été repris par Origène et par ses successeurs, qui tous avaient contribué à lui donner les développements maintenant connus de nous, nous disions que la seconde formule d'Origène basée sur la perfection de Dieu considéré en soi, fut adoptée elle aussi par une fraction de l'Eglise Chrétienne durant les siècles postérieurs au docteur de qui elle émanait : en effet, ce terrain plus sain et plus véritablement Chrétien, sur lequel le fameux hérétique d'Alexandrie n'avait malheureusement fait que passer en courant, fixa l'attention de quelques théologiens au point qu'ils firent de lui le lieu meilleur sur lequel ils édifièrent le dogme du salut. Nous n'entendons point affirmer par là que Satan disparut complètement du grand drame tel que le comprenaient les docteurs auxquels nous faisons allusion et que le chapitre de la démonologie fut rayé de leur système dogmatique ; avancer un pareil fait ce serait aller contre toutes les données de l'histoire, mais nous voulons simplement remarquer d'abord que le diable est en général comme rejeté dans l'ombre, et ensuite, que dans le fait même de la Rédemption, c'est-à-dire dans tout ce qui se rapporte à la mort de Jésus et au pardon qu'elle procure à l'humanité pécheresse, il n'a aucune place et ne joue aucun rôle. —

Il entre en scène dans le jardin d'Eden où son mensonge amène la chute du premier couple et par elle l'universel péché, puis il se borne à propager le mal dans le monde,

il cherche mais en vain à exercer sa fatale influence sur Jésus, et n'a aucune prise sur lui, alors ils se retire désespéré, il n'est plus question de lui : c'est le Méphistophelès de Goethe rentrant dans son ténébreux empire. — Ici, il ne faut plus parler d'un droit acquis par le diable sur les hommes, d'une rançon à lui offrir, de la justice de Dieu respectant sa propriété et lui payant ce que nous pourrions appeler des dommages intérêts : Fi du blasphème, dit Grégoire de Nazianze, malheureusement trop peu écouté.

Tout porte à croire que ce qui amena cette réaction contre la théorie populaire ce fut non pas un vague mécontentement mais au contraire une pieuse indignation du sentiment religieux révolté en face d'une manière de voir qui mettant d'emblée l'esprit du mal sur un pied d'égalité juridique avec Dieu finissait par les confondre au point de vue moral. Cette tendance qui reposait sur une notion de Dieu autrement plus juste et plus élevée que la précédente eut pour principaux représentants entre bien d'autres : *Athanase, Grégoire de Nazianze, et Cyrille de Jérusalem.*

Athanase (IV^e siècle), dans le livre qu'on lui attribue, *De Incarnatione Verbi*, pose la véracité divine comme principe du décret rédempteur. — Après la création Dieu avait promis que quiconque transgresserait sa loi serait puni de mort et privé de la communion éternelle avec lui. La transgression d'Adam et par suite celle du genre humain frappait donc l'humanité, par cela même voué à la mort. Mais d'un autre côté des Etres chez chacun desquels habite le Logos de Dieu ne pouvaient pas être perdus sans retour pour s'être laissé persuader par le mensonge du démon, Dieu d'ailleurs ne le voulait point. Le Verbe de Dieu voyant que le péché avait la mort pour conséquence résolut de se dévouer pour le salut du genre humain ; mais en tant que Logos de Dieu

il était éternel et ne pouvait mourir, aussi prit-il la nature humaine et accomplit-il ainsi la loi. De cette manière Dieu fut fidèle à sa parole et la mort personnifiée perdit son empire sur l'humanité. — Nous n'avons qu'une seule objection à faire à la théorie d'Athanase : l'amour et la véracité de Dieu sont sauvegardés, mais sa justice est-elle maintenue puisque Jésus ressuscite au troisième jour et échappe ainsi à la mort ! Il nous semble qu'il y a envers la mort un peu de cette ruse que Grégoire de Nysse applaudissait quand Dieu la dirigeait contre Satan.

Cyrille de Jérusalem marcha sur les traces d'Athanase et chercha à concilier la justice de Dieu et son amour, mais cette notion métaphysique de la mort personnifiée que nous voyons chez Athanase se retrouve chez lui et c'est fort probablement pour répondre à l'objection qu'elle soulève que *Cyrille* et les théologiens qui se rattachent à lui insistent sur les souffrances de Jésus ; les agonies, les douleurs, les amertumes du calice devinrent l'équivalent payé à la mort tandis que le dernier soupir du Christ perdit de son importance : déjà *Cyrille de Jérusalem* disait que l'iniquité de l'homme pécheur était moins grande que la parfaite justice de celui qui est mort pour le sauver (1).

Grégoire de Nazianze tout en avouant que le diable a des droits sur l'humanité fut choqué de l'idée que Dieu aurait payé une rançon à Satan : « Je demanderai à qui « une rançon devait être offerte et pourquoi elle devait

(1) *Cyrille de Jérusal.* Catech. XIII, 33. Οὐ μικρὸς ἦν ὁ ὑπεραποθνήσκων ἡμῶν, οὐκ ἦν πρόβατον αἰσθητὸν, οὐκ ἦν ψιλὸς ἀνθρώπος..... Οὐ τοσαύτη ἦν τῶν ἀμαρτωλῶν ἡ ἀνομία, ὅση τοῦ ὑπεραποθνήσκοντος ἡ δικαιοσύνη· οὐ τοσοῦτον ἡμάρτομεν, ὅσον ἐδικαιοπράγησεν ὁ τήν ψυχὴν ὑπὲρ ἡμῶν θεθεικῶς.

« l'être? — A l'esprit du mal lui-même! quel blas-
« phème (1). »

Suivant lui Dieu a voulu la passion de son Fils pour notre sanctification; le Père ne pouvait nullement prendre plaisir au sang de son Fils unique (2) pas plus qu'il ne voulut le sacrifice d'*Isaac*; ce n'est donc point pour satisfaire sa justice qu'il a livré son Fils à la mort, mais par amour pour nous qui ne pouvions être sanctifiés que par l'incarnation de Jésus (3). — L'amour divin est donc le principe unique de la Rédemption et de sa condition, la mort ignominieuse de l'homme de douleurs. Grégoire de Nazianze explique la sanctification opérée par la mort du Sauveur par le point de vue paulinien d'après lequel le Christ crucifié purifie ceux des Chrétiens qui par la foi (4) entrent en communion avec lui et dès lors « peuvent tout par Christ qui les fortifie (5). »

(1) *Grégoire de Nazianze. Orat. XLII, 47. Edition M. DCIÏ.*

Nos enim a diabolo detinebamur, utpote qui venundati essemus sub peccato, ac vitium cum voluptate commutassemus. Quod si redemptionis pretium non alii ulli, quam ei, qui captivos tenet, persolvitur, quæro cui tandem oblatum est, et quam ob causam? si Pravo illi.

(2) *Grég. de Nazianze Ibidem* : — Deinde quæ ratio afferri potest, ut unigeniti sanguine Pater oblectetur, qui ne Isaac quidem a patre oblatum acceperit...

(3) *Grég. de Nazianze. Ibidem 48.* — Perspicuum utique est Patrem quidem accepisse, non tamen quod petierit, aut eo opus habuerit, verum propter consilium et administrationem, et quia per humanitatem a Deo assumptam homini sanctitatem afferri oportebat: ut tyranno per vim superato, nos liberaret, ad seque per interficiendum Filium reduceret...

(4) *Grég. de Nazianze. Orat. XIII, 37.* Atque utinam nemo pereat, sed omnes in uno spiritu maneamus, una mente collaborantes fidei Evangelii, unanimes, unum idemque sentientes, fide clypeo armati...

(5) *St. Paul. Ép. aux Philip. IV, 13.*

Ajoutons que le point de vue général des trois docteurs précédents fut celui de *Jean Damascène*, d'*Eusèbe de Césarée*, de *Chrysostome*, et de *Cyrille d'Alexandrie*, qu'il prit chaque jour plus d'importance et qu'avec Anselme il devint le seul orthodoxe.

Résumé de la seconde période. — Reprenons avant de terminer, pour en faire une revue rapide les éléments divers dont s'est successivement enrichie la doctrine de la Rédemption et voyons encore une fois quelles idées sont venues peu à peu se grouper autour de ce seul fait, la mort de Jésus.

Tout d'abord, sous l'influence du gnosticisme et grâce à l'élaboration du dogme relatif au péché originel, Satan sort des nuages de la superstition : auteur du péché il est le maître du pécheur qui s'est soumis à son empire, il a acquis un droit sur les hommes et Jésus se donne en rançon de la part de Dieu. Avec Irénée les rapports entre Dieu et le diable se bornent là ; c'est le premier pas. — Origène en fait faire un second, suite nécessaire du précédent : le diable s'est trompé en acceptant le Christ, il n'a pas su découvrir la divinité de l'Homme-Dieu sous son enveloppe charnelle, il a fait une mauvaise affaire. Puis le temps marche, avec lui les idées, la spéculation continue et l'on en arrive à affirmer que l'erreur du diable est la suite d'une manœuvre plus ou moins loyale de la part de Dieu ? C'est Dieu qui pour tromper Satan a revêtu son fils d'un masque attrayant.

Cette première théorie essentiellement dualiste et tant soit peu docète forme le fond de la spéculation chrétienne des X siècles qui suivirent Justin Martyr ; mais à côté d'elle comme réaction contre ce qu'elle avait de blessant pour la sainteté de Dieu il s'en

forme une seconde qui tout en affirmant l'action pernicieuse du diable sur les hommes ne reconnaît à Satan aucun droit sur eux et lui refuse toute place dans le salut : ici ce sont les perfections de Dieu qui sont en jeu ; Jésus meurt, suivant *Athanase* pour que la véracité de Dieu soit sauvegardée, et, selon *Gregoire de Nazianze*, en vertu de l'amour saint du créateur : Anselme se placera plus tard sur le même terrain et, quelques années après le *Cur Deus Homo*, Satan qui s'est encore maintenu jusqu'à cette époque ne figurera plus du tout dans la doctrine de la Rédemption ; il n'y aura plus de place que dans l'imagination du peuple superstitieux, dans les mystères dont il sera spectateur et dans les cantiques qu'il chantera au jour de Pâques.

Enfin nous devons tenir grand compte d'un troisième point de vue déjà adopté par Irénée et développé considérablement par Clément d'Alexandrie, Origène et toute l'école d'Alexandrie en général. — Pour ces docteurs, Jésus, *λογος*, éternel de Dieu est venu sur la terre afin de replacer sous les yeux des hommes l'idéal divin qu'ils avaient perdu de vue ; par son enseignement il a dissipé les erreurs qui avaient cours ici-bas au sujet des mystères d'en Haut, il a ouvert le ciel et fait voir Dieu face à face : ensuite, par son exemple, il a montré comment l'homme pécheur peut s'affranchir des liens de la chair et s'élever peu à peu jusqu'à la perfection dont son âme était primitivement douée. — Il y a sans doute une influence gnostique et platonicienne à relever sur ce point chez Clément et Origène, mais il n'en est pas moins vrai que cette façon d'envisager l'œuvre de Jésus s'est perpétuée dans l'Eglise et s'est amalgamée avec la conception paulinienne : le Christ idéal de l'amour, le Christ type de la sainteté se retrouvent partout,

s'il n'est plus le λογος de la spéculation Alexandrine, si le temps l'a dépouillé de ce lourd manteau dont le revêtit Origène, en définitive, sous d'autres vêtements il est toujours le même, et nous ne serions même pas loin de croire que telle école théologique moderne revient sans s'en douter au Rédempteur des docteurs Alexandrins.

THÈSES

I

Le dogme de la divinité métaphysique de Jésus-Christ conduit ou au Docétisme ou à la Déipassience.

II

Jean, VIII, 1 à 42 est inauthentique.

III

En matière religieuse, la liberté d'examen mène inévitablement au Rationalisme.

IV

Le Protestantisme Libéral tend à intervertir les termes de la célèbre formule : « *Fides quærens intellectum.* »

V

Un homme de foi ne saurait appartenir à la tendance dite du juste milieu, en face de la lutte qui déchire l'Église Protestante.

VI

Au point de vue philosophique le scepticisme est un
NON SENS.

Le Président de la soutenance,

MICHEL NICOLAS.

Montauban, le 15 Mai 1869.

Vu par le Doyen: Montauban, le 20 Mai 1869.

G. DE FÉLICE.

Vu et permis d'imprimer :

Le Recteur de l'Académie, ROUSTAN.



